

TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES FEMMES
Mars 2008

Bureau international du travail, Genève

Copyright © Bureau international du Travail 2008

Les publications du Bureau international du travail sont protégées par copyright dans le cadre du Protocole 2 de la Convention universelle des droits d'auteurs. Néanmoins, de courts extraits de ces publications peuvent être reproduits sans autorisation, à condition que la source soit indiquée. Pour ce qui est des autorisations de reproduction ou de traduction, une demande doit être présentée à la section publications du BIT (droits et permissions), Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique: pubdroit@ilo.org. Le Bureau international du travail encourage ce genre de demandes.

Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés au Royaume-Uni auprès de Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, Londres W1T 4LP [télécopie: (+44) (0)20 7631 5500; courriel: cla@cla.co.uk], aux États-Unis auprès de Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [télécopie: (+1) (978) 750 4470; courriel: info@copyright.com] ou dans d'autres pays auprès d'organisations chargées des droits de reproduction, peuvent faire des photocopies, conformément aux licences qui leur auront été octroyées à cet effet.

ISBN 978-92-2-221034-3 (imprimé)

ISBN 978-92-2-221035-0 (web pdf)

Première publication en 2008

Les termes employés dans les publications du BIT, qui correspondent à la pratique au sein de Nations Unies et les informations qui y sont présentées ne reflètent pas les opinions du Bureau international du travail en ce qui concerne la situation juridique de quelque pays, région ou territoire, ni celle de ses administrateurs, ni encore en ce qui concerne la délimitation de ses frontières.

Les auteurs prennent l'entière responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés, les recherches et autres contributions et le fait que le BIT les publie ne signifie aucunement qu'il approuve desdites opinions.

La citation de noms de sociétés et de produits et procédés commerciaux ne signifie pas que le Bureau international du travail les approuve. De même, l'absence de citation de sociétés ou de produits et procédés commerciaux ne signifie pas que le BIT en désapprouve.

Il est possible de se procurer les publications du BIT auprès des principaux libraires ou des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays, ou encore directement auprès de Publications du BIT, Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Des catalogues et des listes des publications récentes sont disponibles gratuitement à l'adresse ci-dessus ou par courrier électronique: pubvente@ilo.org

Visitez notre site internet: www.ilo.org/publns

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Contents

| | |
|--|----|
| 1. Aperçu général | 1 |
| 2. Afrique subsaharienne | 5 |
| 3. Afrique du Nord | 8 |
| 4. Moyen-Orient | 10 |
| 5. Amérique latine & Caraïbes..... | 13 |
| 6. Asie de l'Est..... | 15 |
| 7. Asie du Sud-Est & Pacifique | 17 |
| 8. Asie du Sud..... | 19 |
| 9. Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI..... | 21 |
| 10. Economies développées & Union européenne | 23 |

Annexes

| | |
|---|----|
| 1. Tableaux mondiaux et régionaux | 26 |
| 1. Indicateurs mondiaux du marché du travail, 1997 et 2007 | |
| 2. Taux d'activité des hommes et des femmes, 1997 et 2007, et écart entre les sexes des femmes économiquement actives pour 100 hommes, 2007 | |
| 3. Taux de chômage des hommes et des femmes, total et pour les jeunes, 1997 et 2007 | |
| 4. Ratios emploi-population des hommes et des femmes, total et pour les jeunes, 1997 et 2007 | |
| 5. Emploi par secteur des hommes et des femmes (en proportion de l'emploi total), 1997 et 2007 | |
| 6. Situation d'emploi des hommes et des femmes (en proportion de l'emploi total), 1997 et 2007 | |
| 2. Tendances mondiales de l'emploi – regroupements régionaux | 30 |
| 3. Glossaire des termes du marché du travail | 31 |

Figures

| | |
|---|----|
| 1. Ratios emploi-population, par sexe et par région, 1997 et 2007..... | 5 |
| 2. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Afrique subsaharienne, 2007 | 6 |
| 3. Répartition de l'emploi par secteur (emploi sectoriel en pourcentage de l'emploi total), par sexes et par région, 2007 | 9 |
| 4. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Afrique du Nord, 2007 | 9 |
| 5. Taux de chômage, par sexe et par région, 2007 | 11 |
| 6. Répartition de la situation d'emploi des femmes au Moyen-Orient, 2007..... | 12 |
| 7. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Amérique latine & Caraïbes, 2007 | 14 |
| 8. Personnes en situation d'emploi vulnérable en pourcentage de l'emploi total, par sexes, 2007 | 14 |
| 9. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie de l'Est, 2007..... | 16 |
| 10. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie du Sud-Est & Pacifique, 2007..... | 18 |
| 11. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie du Sud, 2007..... | 20 |
| 12. Répartition de la situation d'emploi des femmes en Europe centrale & du Sud-Est & CEI, 2007 | 22 |
| 13. Répartition de la situation d'emploi des femmes dans les Economies développées & Union européenne, 2007..... | 24 |

1. Aperçu général

Le travail décent des femmes est non seulement un droit pour elles mais aussi un bien pour tous

En 2007, 1,2 milliard de femmes travaillaient de par le monde, soit près de 200 millions ou 18,4 pour cent de plus qu'il y a dix ans.¹ Mais le nombre de femmes sans emploi a lui aussi augmenté au cours de la même période, passant de 70,2 à 81,6 millions ; et, en 2007, avec un taux de chômage de 6,4 pour cent, les femmes continuaient d'avoir au niveau mondial une probabilité d'être au chômage supérieure aux hommes, dont le taux de chômage était de 5,7 pour cent (voir tableau 3). Quant aux femmes qui trouvent effectivement du travail, elles sont souvent confinées dans des secteurs de l'économie moins productifs et dans des groupes de situation d'emploi qui présentent à la fois un risque économique plus élevé et une probabilité inférieure de répondre aux critères qui définissent un travail décent, notamment l'accès à la protection sociale, aux droits fondamentaux et à la possibilité de s'exprimer au travail. Par ailleurs, du fait des types d'emploi dans lesquels les femmes peuvent trouver du travail (tant en termes de secteur que de situation d'emploi), elles gagnent souvent moins que les hommes.

Mais n'y a-t-il donc que des mauvaises nouvelles concernant les tendances de l'emploi des femmes ? Bien sûr que non, on remarque également certaines tendances positives : le niveau d'instruction des femmes continue de progresser partout dans le monde et, pour certains indicateurs du marché du travail, l'écart entre les sexes se réduit dans de nombreuses régions. Pour pouvoir déterminer quelles régions progressent actuellement dans l'intégration économique des femmes et pour leur offrir une chance égale d'obtenir un travail décent, l'édition des *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*² de cette année est axée autour des analyses de neuf tendances régionales.³ Le rapport fait clairement apparaître que la plupart des régions font des progrès pour accroître le nombre de femmes ayant un emploi décent mais que l'égalité des sexes en termes d'accès au marché de l'emploi et de conditions de travail n'est pas encore atteinte.

L'émancipation économique des femmes a un lien important avec leur capacité ou incapacité de participer aux marchés du travail et avec les conditions de travail de celles qui parviennent à trouver un emploi. La communauté internationale insiste de plus en plus sur le fait que la promotion du travail décent est la seule façon viable de sortir de la pauvreté. En fait, une nouvelle cible, demandant « le plein emploi productif et le travail décent pour tous » (OMD 1), a dernièrement été introduite dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement.⁴ Il est par ailleurs de plus en plus couramment admis

¹ Les termes « travaille(nt)/travaillai(en)t » ou « au travail » rendent compte de toutes les personnes employées selon la définition du BIT, qui comprend les travailleurs autonomes, les employés, les employeurs ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés. Ainsi, il n'existe aucune distinction entre l'emploi dans le secteur formel et celui dans le secteur informel. Les termes et expressions « employés », « au travail », « travaillant » et « ayant un travail » sont utilisés comme synonymes dans le présent document. (Pour plus d'informations, voir Annexe 3, Glossaire des termes du marché du travail.)

² Les rapports du BIT sur les *Tendances mondiales de l'emploi* sont publiés chaque année depuis 2003. À l'occasion, des éditions spéciales sont publiées pour analyser les tendances du marché du travail pour certains segments de la population, par exemple pour les jeunes (2004 et 2006), pour les femmes (2004 et 2007), ou pour certaines régions (par exemple le *Supplément aux Tendances mondiales de l'emploi pour l'Europe & l'Asie centrale*, 2005 et les *Tendances mondiales de l'emploi en Afrique*, 2007). Ces publications sont devenues un moyen régulier d'informer les mandants de l'OIT, la communauté des chercheurs et aussi un public plus large, des tendances du marché du travail aux niveaux mondial et régional. Les données sont basées sur les Modèles des Tendances mondiales de l'emploi qui sont décrits en détail dans l'Annexe I. Tous les rapports précédents peuvent être téléchargés sur www.ilo.org/trends.

³ Voir Annexe 2 pour plus de précisions sur les regroupements régionaux utilisés dans cette édition et dans d'autres publications sur les Tendances mondiales de l'emploi.

⁴ Pour plus d'informations sur le nouvel OMD, voir BIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, 5^e Edition (Genève, 2007), « L'emploi décent et les objectifs du Millénaire pour le développement », Chapitre 1, disponible au téléchargement sur www.ilo.org/kilm.

que les marchés du travail constituent le principal mécanisme de transmission permettant de faire bénéficier les groupes pauvres et défavorisés des avantages de la croissance. L'accès aux marchés du travail et, plus précisément à l'emploi décent, est de ce fait crucial dans le processus vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. *Le travail décent des femmes est également une condition préalable au développement économique dans la mesure où, sur le long terme, les économies ne peuvent se permettre d'ignorer une ressource inexploitée telle que celle pouvant être offerte par le travail des femmes.*

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que la région qui a le mieux réussi en termes de croissance économique au cours de la dernière décennie, à savoir l'Asie de l'Est, est également celle qui enregistre le plus fort taux régional d'activité des femmes, de faibles taux de chômage des femmes comme des hommes et des écarts entre les sexes relativement peu importants, tant en termes de répartition sectorielle que de situations d'emploi. Il va de soi que de nombreux éléments entrent en ligne de compte pour expliquer l'essor du développement économique. L'un des éléments importants – même s'il n'est pas le seul à être déterminant – consiste à tirer le meilleur parti du potentiel productif que représente la population active tant féminine que masculine. *Le modèle à atteindre est celui dans lequel les femmes sont à même de contribuer à la croissance tout en profitant de cette dernière dans le cadre de leur participation aux marchés du travail, en ne perdant pas de vue que la corrélation entre les deux paramètres n'a rien d'automatique.* Si les femmes restent confinées dans des emplois mal payés et peu productifs, elles ne recevront pas le juste fruit de leur travail. En bref, la participation accrue des femmes à l'activité ne présente un fort potentiel de contribution au développement économique que si les emplois proposés aux femmes sont décents. La plupart des régions ont encore beaucoup de chemin à faire pour se rapprocher de l'intégration économique des femmes et un énorme potentiel pour le développement économique reste à exploiter.

En dépit des défis manifestes à relever pour atteindre l'égalité hommes-femmes dans le monde du travail, le jeu en vaut la chandelle. Toutefois, en l'état actuel des choses, le fait est que, sur les marchés du travail, le nombre de femmes actives est de loin nettement inférieur à celui des hommes. Au niveau mondial, pour 100 hommes économiquement actifs, moins de 70 femmes (66,9) le sont également (voir tableau 2). *Même si l'on ne peut affirmer que toutes les femmes veulent travailler, on peut dire avec certitude que les femmes veulent se voir accorder la même liberté que les hommes de choisir de travailler si elles le désirent ; et, si elles choisissent de travailler, elles devraient avoir les mêmes chances que les hommes de trouver des emplois décents.*

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ce rapport met l'accent sur les tendances du marché du travail des femmes au niveau régional.⁵ Concernant les Tendances mondiales, on notera quelques grandes tendances significatives :

- Sur toutes les personnes employées dans le monde, 40 pour cent sont des femmes, cette proportion étant demeurée inchangée tout au long de ces dix dernières années.
- La proportion des femmes d'âge actif (à partir de 15 ans dans la plupart des pays) qui sont employées (le ratio emploi-population) était de 49,1 pour cent en 2007, comparée à 74,3 pour cent pour les hommes (voir tableau 4). Les deux ratios ont légèrement diminué pendant la décennie. Toutefois, dans six régions sur neuf, les ratios emploi-population des femmes ont augmenté au cours de la même période, les trois exceptions étant l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud

⁵ Cette approche a pour faiblesse notoire que des disparités entre pays peuvent être masquées de par la nature du regroupement mondial et régional. Les regroupements régionaux sont dominés par les tendances du pays à la plus forte densité de population et l'absence d'informations supplémentaires sur les tendances qui se détachent au niveau de chaque pays ne permet pas d'avoir connaissance des disparités entre pays. Ainsi, par exemple, les tendances qui se détachent pour l'Asie de l'Est sont à l'évidence celles de la Chine alors que la situation du marché du travail à laquelle se trouvent confrontées les femmes de Mongolie, un autre pays de la région, peut très bien être totalement différente. Même si les contraintes de place n'ont pas permis de discuter de nombreux exemples dans ce rapport, nos lecteurs sont invités à se reporter aux données par pays en provenance d'autres sources, telles que les *Indicateurs clés du marché du travail*, op.cit. du BIT, afin de vérifier ou de réfuter les tendances de l'emploi des femmes au niveau du pays concerné. On trouvera également d'autres analyses par pays dans les différents rapports régionaux du BIT de même que dans le futur document de travail basé sur ce rapport : S. Elder et D. Schmidt, « Tendances mondiales et régionales de l'emploi des femmes », Cahiers de l'économie et du marché du travail, OIT, à paraître en 2008.

et l'Afrique subsaharienne. Les ratios emploi-population des hommes ont au contraire diminué dans six des neuf régions.

- En chiffres absolus, on a compté en 2007 dans le monde un nombre égal de femmes et d'hommes de plus de 15 ans (2,4 milliards de chaque sexe) mais, sur ce nombre, seules 1,2 milliard de femmes étaient employées contre 1,8 milliard d'hommes (voir tableau 1).
- Dans les pays développés, une partie de l'écart du taux d'activité peut être attribuée au choix que font librement certaines femmes de rester chez elles car elles n'ont pas les moyens d'entrer sur le marché du travail. Mais, dans certaines régions moins développées du monde, rester à l'extérieur de la population active n'est pour la majorité des femmes pas un choix mais une obligation. Il est probable que les femmes de ces régions choisiraient de travailler s'il était socialement admissible de le faire. Ce qui, bien sûr, ne signifie pas que ces femmes au foyer ne font rien, la plupart étant submergées de tâches ménagères. Mais, la plupart de ces tâches continuant d'être considérées comme une activité non-économique, les femmes qui s'en chargent ne sont pas comptabilisées dans la population active.
- Pour qu'un plus grand nombre de femmes puisse rejoindre la population active, il faut d'abord qu'elles aient un accès égal à l'éducation et les mêmes possibilités d'acquérir les compétences nécessaires pour affronter la concurrence sur le marché du travail. Même si de plus en plus de femmes vont à l'école, l'égalité dans l'éducation est encore loin d'être une réalité dans certaines régions.
- De plus, pour augmenter les chances des femmes sur le marché du travail, il faudra impérativement leur permettre d'accéder à des emplois couvrant une gamme plus étendue de secteurs d'activité et de métiers. La capacité d'une société d'admettre que les femmes jouent de nouveaux rôles économiques et la faculté d'une économie de créer des emplois répondant aux besoins des femmes sont les deux conditions préalables à l'amélioration des résultats tant en termes de nombre de femmes sur le marché du travail qu'en termes de développement économique dans son ensemble.
- D'une manière générale, la différence entre les sexes n'est pas importante quand il s'agit de jeunes (de 15 à 24 ans) à la recherche d'un travail, le taux de chômage des jeunes femmes de 12,5 pour cent étant à peine plus élevé que celui des jeunes hommes, de 12,2 pour cent (voir tableau 3). La probabilité d'une personne jeune d'être au chômage continue d'être trois fois supérieure à celle d'une personne adulte.
- Alors qu'il y a dix ans, l'agriculture demeurait le principal employeur des femmes, la majorité des emplois leur est aujourd'hui offerte par le secteur des services : sur le nombre total de femmes employées en 2007, 36,1 pour cent travaillaient dans l'agriculture et 46,3 pour cent dans les services. Par comparaison, 34,0 pour cent des hommes travaillaient dans l'agriculture et 40,4 pour cent dans les services (voir tableau 5).
- Plus une région est pauvre, plus les femmes ont de probabilité de faire partie des travailleurs familiaux non rémunérés ou des travailleurs indépendants.⁶ Prises ensemble, ces deux situations constituent l'« emploi vulnérable », tel que défini tout récemment.⁷ Les travailleuses

⁶ La classification internationale de la situation d'emploi définit quatre situations (toutes définies dans l'Annexe 3) : (1) Travailleurs rémunérés et salariés ; (2) Employeurs ; (3) Travailleurs indépendants et (4) Travailleurs familiaux non rémunérés. Deux catégories supplémentaires – les membres de coopératives de producteurs et les travailleurs ne relevant pas de la classification par situation – ne sont pas abordées dans ce rapport. Pour plus d'informations, voir la Résolution relative à la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP), adoptée par la 15^e Conférence internationale des Statisticiens du travail, Genève, 1993 ; site web : www.ilo.org/public/french/bureau/stat/class/icse.htm.

⁷ L'emploi vulnérable est un concept nouvellement défini pour calculer les personnes qui sont employées selon des modalités relativement précaires, ainsi que l'indique leur situation d'emploi. Étant donné que les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants sont moins susceptibles d'avoir des contrats de travail formels, d'avoir accès à des avantages sociaux ou à des programmes de protection sociale et sont plus « à risques » en fonction des cycles économiques, ces situations sont classées dans la catégorie « vulnérable ». Le taux d'emploi vulnérable est donc

familiales non rémunérées, notamment, sont peu susceptibles d'être économiquement indépendantes.

- Pour bien des femmes, le passage d'un emploi vulnérable à un travail rémunéré et salarié constitue une étape majeure vers la liberté économique et l'autodétermination. L'indépendance économique ou, au moins, la co-détermination de la répartition des ressources au sein de la famille est la plus forte quand les femmes ont un emploi rémunéré et salarié ou sont elles-mêmes employeurs, plus faible quand elles sont travailleuses indépendantes et la plus faible quand elles sont travailleuses familiales non rémunérées. En dix ans, de 1997 à 2007, la proportion de femmes ayant un travail rémunéré et salarié est passée de 41,8 pour cent à 46,4 pour cent, pendant que la proportion d'emplois vulnérables a quant à elle baissé de 56,1 à 51,7 pour cent, tout en demeurant toutefois plus importante chez les femmes que chez les hommes, notamment dans les régions du monde les plus pauvres (voir tableau 6).
- Même si la situation des femmes dans le monde du travail s'est améliorée, les avancées ont été lentes. Alors que la proportion des femmes dans le travail rémunéré et salarié, par opposition à l'emploi vulnérable, se rapproche de celle des hommes, les choses se font si lentement que les disparités demeurent importantes.

L'analyse comparative des marchés du travail aux niveaux mondial et régional est une opération limitée par les indicateurs du marché du travail disponibles et comparables entre les régions. Pour les analyses entreprises dans ce rapport, les principaux indicateurs utilisés sont l'emploi, le chômage, la situation d'emploi et l'emploi par secteur. *L'analyse conduite en regroupant les quatre indicateurs fait clairement apparaître que les politiques visant à renforcer les chances des femmes de participer à égalité aux marchés du travail commencent à porter leurs fruits, même si les disparités existantes ne se réduisent que très lentement.* En dépit des progrès réalisés pour permettre aux femmes d'obtenir du travail et des situations d'emploi plus sûres, la complaisance n'est pas de mise.

Si l'on disposait d'un plus grand nombre d'indicateurs pour pouvoir mieux juger la qualité de l'emploi et d'autres questions relatives au marché du travail – par exemple le pouvoir de prendre des décisions, l'équilibre entre vie professionnelle et vie de famille, le « plafond de verre », les rémunérations, la violence sur le lieu de travail, la protection sociale, les accidents du travail, l'accès au marché du crédit, etc. –, on pourrait sans doute en apprendre plus sur les disparités hommes/femmes et les dures réalités de la vie des femmes au travail sur l'ensemble du globe. *En bref, l'intégration économique des femmes, qui se produit seulement lorsque les obstacles au marché du travail sont réduits et lorsque les femmes se voient offrir une chance égale d'obtenir un travail décent, demeure à la fois une nécessité pour le développement économique et un objectif qui vaut la peine d'être atteint parce qu'il est juste.*

calculé comme correspondant au total des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés, en pourcentage de l'emploi total. Cet indicateur est extrêmement sensible au genre puisque, traditionnellement, le travail familial non rémunéré est une situation largement occupée par les femmes. Il existe également un lien entre emploi vulnérable et pauvreté : si la proportion des travailleurs vulnérables est mesurable, elle pourra constituer une indication de l'ampleur de la pauvreté. Le lien s'établit du fait que les travailleurs en situations vulnérables ne bénéficient pas de la protection sociale et des filets de sécurité les préservant contre les périodes de faible demande économique et sont souvent dans l'impossibilité de faire des économies suffisantes pour eux-mêmes et leur famille pour contrebalancer de telles périodes. L'indicateur présente néanmoins des limites : certaines personnes rémunérées et salariées peuvent elles aussi courir un risque économique élevé tandis que certains travailleurs indépendants peuvent être tout à fait aisés et pas le moins du monde vulnérables. Mais, en dépit de ces limites, les proportions d'emplois vulnérables sont une indication de l'emploi dans l'économie informelle, en particulier pour les économies et les régions moins développées ; et le fait qu'une solide corrélation ait pu être établie entre de forts taux de pauvreté dans une région et des proportions élevées d'emplois vulnérables ne fait que confirmer la valeur du nouvel indicateur pour mesurer les avancées réalisées en direction de l'objectif d'un emploi décent pour tous. Pour plus de précisions sur l'indicateur et son interprétation en tandem avec d'autres mesures, voir BIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, op.cit, Chapitre 1.

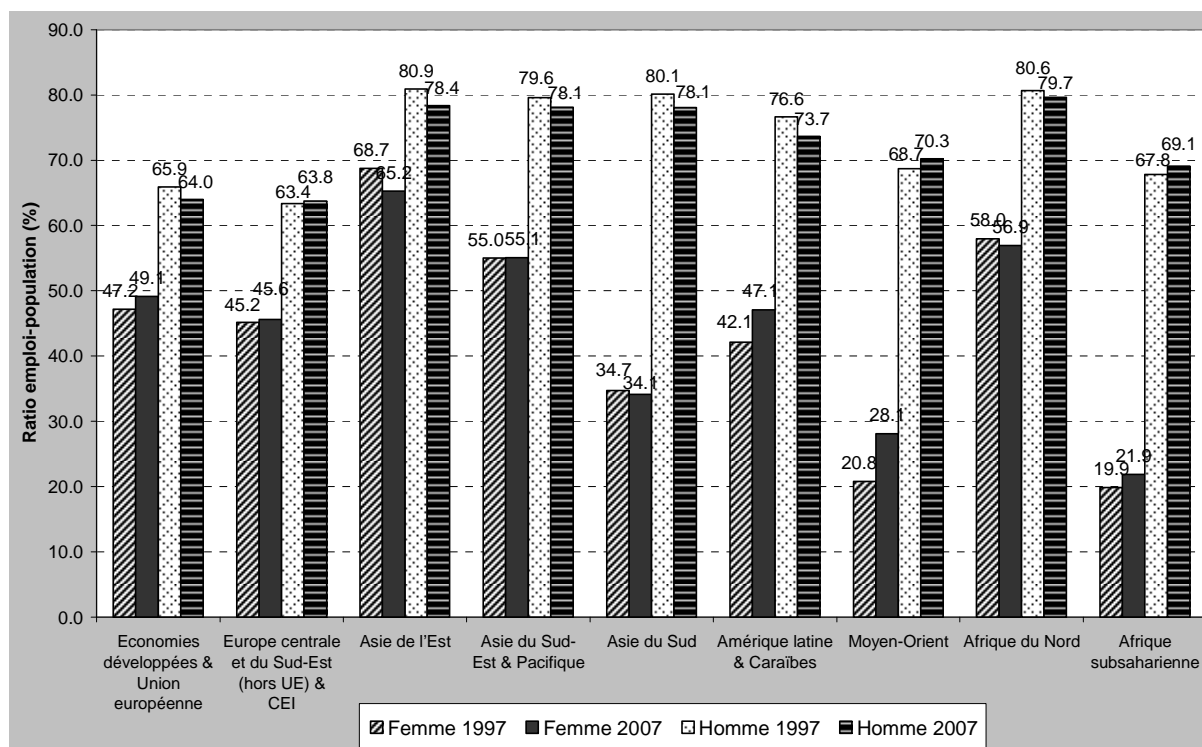
2. Afrique subsaharienne

Les femmes continuent de porter un plus lourd fardeau en termes d'insuffisance d'emplois décents

En dépit des signes récents de progrès économique, l'Afrique subsaharienne demeure la région du monde qui affiche les taux de pauvreté les plus élevés. Le nombre insuffisant d'emplois décents créés dans la région et la pauvreté largement répandue continuent de peser lourdement sur les femmes. Dans cette région, les femmes n'ont guère d'autre choix que de travailler – le ratio emploi-population des femmes est le deuxième plus élevé du monde (derrière l'Asie de l'Est) – mais cela n'empêche pas la persistance d'une pauvreté très répandue, ce qui indique un grave dysfonctionnement des marchés du travail de la région. L'emploi décent et productif – avec ses corollaires de rémunération décente, de protection sociale, de droits fondamentaux au travail et de dialogue social – est sans aucun doute l'exception plutôt que la règle.

En 2007, les ratios emploi-population de la région étaient élevés tant pour les femmes (56,9 pour cent) que pour les hommes (79,7 pour cent) (voir tableau 4 et figure 1). Mais le fait qu'une proportion importante de femmes travaille dans la région ne doit toutefois pas être interprété comme une évolution positive (à l'instar de ce qu'elle pourrait être dans d'autres régions ayant des niveaux de développement plus élevés), dans la mesure où les taux d'emploi comparativement élevés sont ici fortement liés au fort taux de pauvreté dans la région. Une personne pauvre devra travailler pour survivre, sans se soucier de la qualité du travail. De plus, l'absence de solutions éducatives signifie qu'une proportion importante de jeunes femmes, qui pourraient autrement être scolarisées, travaille elle aussi pour contribuer au revenu familial, ce qu'illustre bien le ratio emploi-population élevé (49 pour cent) pour les jeunes femmes de la région (voir tableau 4).

Figure 1
Ratios emploi-population, par sexe et par région, 1997 et 2007

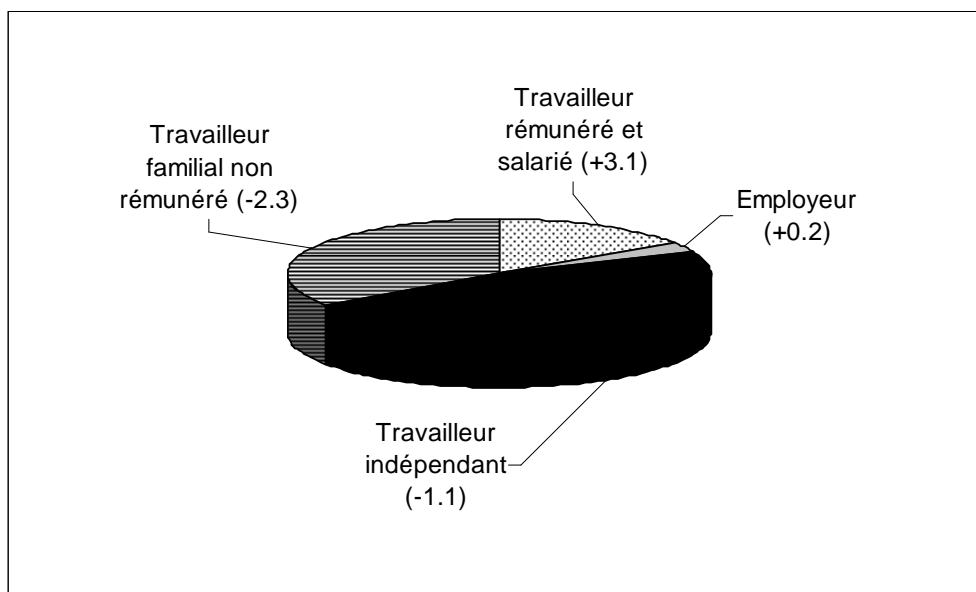


Source: Tableau 4 en annexe 1.

Même dans une région accablée par la pauvreté où le plus grand nombre de personnes possible au travail est souvent nécessaire pour assurer la subsistance, un écart entre les hommes et les femmes existe. Dans cette région la plus pauvre du monde, le ratio emploi-population des hommes demeure supérieur à

celui des femmes. Cet écart n'a par ailleurs pas changé au cours des dix dernières années, que ce soit pour les jeunes ou pour l'ensemble de la population active. Ainsi, en 2007, l'écart entre les ratios emploi-population des femmes et des hommes s'est maintenu au même niveau qu'en 1997, c.à.d. à 22,7 points de pourcentage ; et, pour les jeunes, il n'a pratiquement pas changé non plus pendant cette période, s'établissant à 14,5 points de pourcentage en 2007. En Afrique subsaharienne, s'agissant de l'emploi, les raisons du maintien d'un écart entre hommes et femmes tiennent moins probablement à la discrimination sur le lieu de travail (même si elle existe également) qu'à la nécessité pour les femmes de se charger elles-mêmes des activités quotidiennes de subsistance des foyers pauvres (aller chercher de l'eau, préparer les repas, s'occuper des enfants, etc.).⁸

Figure 2
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Afrique subsaharienne, 2007
 (entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Même si, en Afrique subsaharienne, la pauvreté tend à obliger les gens à prendre n'importe quel emploi disponible (d'où les ratios emploi-population moyens sus-mentionnés), le chômage, qui fait que des personnes cherchant du travail ne parviennent pas à en trouver, demeure lui aussi un défi non négligeable.⁹ Une comparaison des taux de chômage par sexe – 9,1 pour cent des femmes et 7,5 pour cent des hommes en 2007 – montre que ce défi est plus important pour les femmes que pour les

⁸ Dans de tels cas, la frontière entre activités économiques et non-économiques reste floue. Pour un bon nombre de personnes, certaines tâches ménagères dévolues aux femmes constituent une contribution économique au foyer et devraient de ce fait être comptabilisées comme des activités productives dans le cadre des statistiques sur la population économiquement active. Mais en attendant la survenue (peu probable) d'une révision majeure des frontières de la production définies par le SCN, la plupart des tâches ménagères continuera d'être classées comme une activité non-économique et les femmes qui s'en chargent comme extérieures à la population active.

⁹ L'existence de chômeurs dans une région pauvre n'est pas nécessairement en contradiction avec l'hypothèse selon laquelle les pauvres ne peuvent se permettre de rester à la recherche d'un travail (auquel cas ils seraient comptabilisés dans les chômeurs) mais doivent plutôt travailler afin d'assurer simplement leur survie (auquel cas ils seraient comptabilisés dans les employés). Étant donné que, même dans une région pauvre, il existe plusieurs niveaux de richesse, deux cas de figure pourront probablement se présenter : soit la personne sans emploi est issue d'un milieu socio-économique supérieur ayant les moyens de la soutenir pendant sa période de recherche d'emploi, soit elle pourra être soutenue grâce au revenu commun d'un foyer dont plusieurs membres travaillent. Ce dernier cas est plutôt susceptible de se produire pour des jeunes issus de milieux pauvres où les familles réunissent leurs ressources de manière à permettre à la personne ayant fait le plus d'études de prendre le temps de chercher un bon emploi, qui lui permettra de soutenir la famille dans le futur. C'est l'une des raisons pour lesquelles le taux de chômage des jeunes est généralement nettement supérieur au taux de chômage global.

hommes (voir tableau 3 et figure 5) ; et ces taux sont encore plus importants pour les jeunes, à 13,9 pour cent pour les femmes et 13,6 pour cent pour les hommes.

L'agriculture continue de fournir la très grande majorité des emplois destinés aux femmes : dans la région, près de 7 femmes sur 10 (67,9 pour cent) travaillent dans ce secteur, essentiellement dans l'agriculture de subsistance, dans des conditions très dures et avec une sécurité économique très faible, voire inexistante. Même si cette proportion s'est réduite au fil du temps (passant de 74,8 pour cent en 1997 à 67,9 pour cent en 2007), celle des hommes ayant quitté le secteur agricole dans la région a décliné beaucoup plus vite (voir tableau 5 et figure 3). La proportion d'emplois des femmes dans l'industrie est quant à elle demeurée pratiquement inchangée au cours des dix dernières années et, à 5,8 pour cent, est la plus faible du monde. En comparaison, celle des hommes est plus de deux fois plus élevée. Dans le secteur des services, la proportion d'hommes (26,4 pour cent) et de femmes (25,2 pour cent) est presque égale.

La proportion des travailleurs vulnérables continue d'être très élevée en Afrique subsaharienne et, une fois encore, la situation est encore pire pour les femmes que pour les hommes (voir tableau 6 et figure 8). Ainsi, sur l'ensemble des femmes travaillant en 2007, plus de 8 sur 10 (81,7 pour cent) le faisaient dans des conditions vulnérables, soit comme travailleuses familiales non rémunérées soit comme travailleuses indépendantes. En d'autres termes, moins de 2 femmes sur 10 bénéficiaient d'une sécurité économique relativement supérieure en étant des travailleuses rémunérées et salariées ou des employeurs (voir tableau 6 et figure 2). Le tableau semble à peine plus brillant pour les hommes : seuls 3 sur 10 (30,3 pour cent) font partie du groupe des travailleurs rémunérés et salariés en Afrique subsaharienne. Mais au moins, contrairement aux femmes, ils ne sont pas piégés dans le groupe des travailleurs familiaux non rémunérés dans l'impossibilité de gagner directement le moindre revenu : seuls 18,4 pour cent d'entre eux étaient dans cette situation contre 34,7 pour cent des femmes. Si l'on prend l'ensemble des emplois vulnérables, la situation s'est améliorée avec le temps pour les deux sexes, mais toutefois à un rythme beaucoup plus rapide pour les hommes (entre 1997 et 2007, la proportion des hommes occupant des emplois vulnérables a chuté de 71,4 à 66,4 pour cent, tandis que celle des femmes n'a baissé que de 85,0 à 81,7 pour cent).

En résumé, le fardeau de l'emploi vulnérable dans la région continue de peser lourdement sur les femmes, qui restent principalement dans le secteur agricole, et les progrès dans la situation d'emploi et la répartition sectorielle semblent profiter majoritairement aux hommes. En 2007, seules 15,5 pour cent des femmes avaient un emploi rémunéré et salarié, ce qui représente la moitié de la proportion d'hommes dans la même situation. Les femmes ont également un risque plus élevé de se trouver au chômage. Tout bien considéré, il semble que le peu d'emplois rémunérés et salariés qui sont créés dans le secteur formel privilégient les hommes aux femmes. Dès lors, il ne reste habituellement à ces dernières que deux options : se rabattre sur les emplois vulnérables ou (même si cela est moins viable compte tenu de la nécessité de gagner un peu d'argent) ou rester sans emploi. La forte activité économique des femmes subsahariennes ne pourra être une force susceptible de contribuer positivement à la hausse des taux de croissance économique de la région que si la productivité et les conditions de travail sont améliorées.

3. Afrique du Nord

Écart considérable entre hommes et femmes pour la participation au marché du travail ; les taux de chômage des femmes les plus élevés du monde

Contrairement à ce qui se passe en Afrique subsaharienne, les principales difficultés rencontrées par les femmes en Afrique du Nord sur les marchés du travail relèvent moins de la mauvaise qualité des emplois (même si elle existe également) que du manque d'accès à ces marchés eux-mêmes. Pour les femmes de la région, l'activité sur ces marchés – que ce soit en travaillant ou en cherchant du travail – demeure aujourd'hui encore plus l'exception que la règle. Cela est principalement dû aux traditions sociales qui n'ont pas réellement changé avec le temps. Ainsi, pour 100 hommes économiquement actifs en Afrique du Nord, on ne trouve que 35 femmes dans la même situation (voir tableau 2) ; ce qui représente l'écart entre les sexes le plus élevé du monde. De plus, l'Afrique du Nord présente le ratio emploi-population le plus faible du monde. Seules deux femmes sur 10 en âge de travailler (21,9 pour cent) ont un emploi, contre 7 sept hommes sur 10 dix (69,1 pour cent) (voir tableau 4 et figure 1).

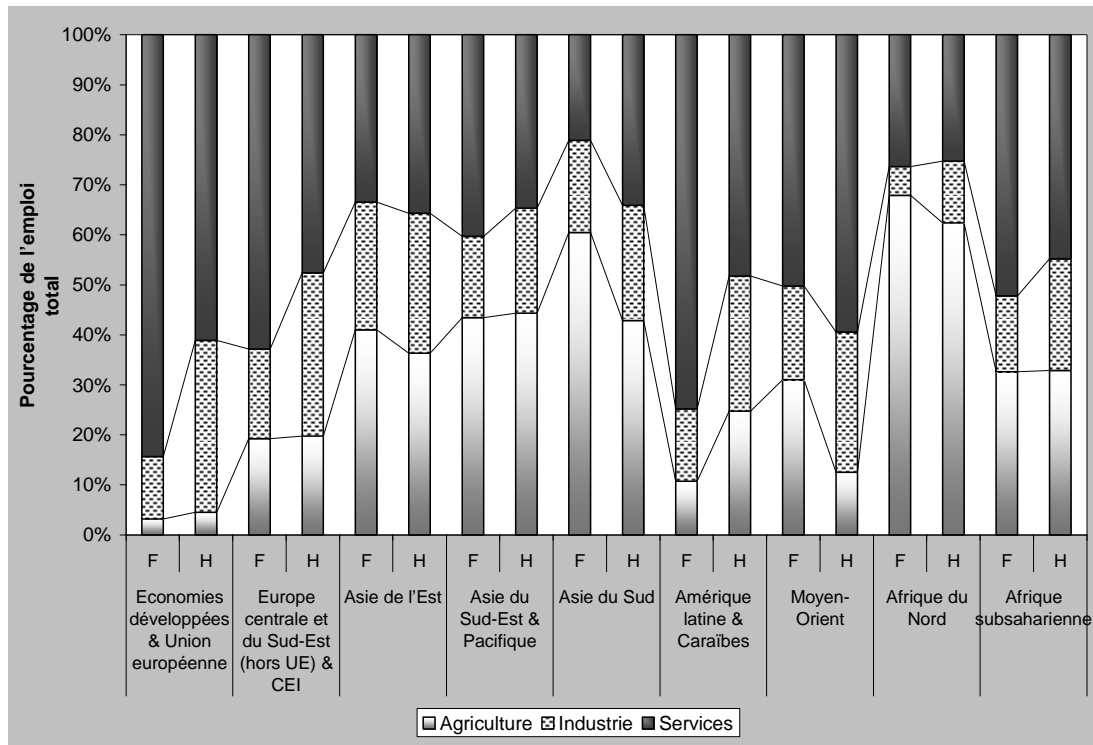
Le nombre de jeunes femmes qui travaillent est encore plus faible : seulement 1,5 sur 10 femmes (14,7 pour cent) âgées de 15 à 24 ans sont employées ; une statistique particulièrement préoccupante car elle souligne l'inefficacité de l'économie à offrir des emplois à sa jeunesse en dépit d'un investissement accru dans l'éducation des filles ces dernières années et eu égard au grand nombre de jeunes que compte la population. Même en 2015, la proportion de jeunes dans la population d'âge actif de la région atteindra encore plus de 25 pour cent de la population d'âge actif totale.¹⁰ Étant donné le degré élevé de gaspillage affiché par la région en termes de pertes de contribution économique des jeunes femmes, on peut prévoir que cette situation ne sera pas tenable à long terme.

Ainsi, la région est l'une de celles dans lesquelles très peu de femmes se voient offrir la possibilité de chercher du travail ; mais, pour celles qui le font, la recherche d'un emploi est un processus long et difficile et, pour finir, rarement couronné de succès ; ce que traduit bien le taux de chômage des femmes de 16,2 pour cent (contre 9 pour cent pour les hommes), qui est le plus élevé du monde (voir tableau 3 et figure 5) ; la situation la plus désespérée étant celle des jeunes femmes, avec un taux de chômage de 32,3 pour cent. Deux raisons essentielles se détachent pour expliquer ces taux de chômage féminin élevés dans la région. D'une part, certains employeurs ne se cachent pas de donner la préférence aux hommes demandeurs d'emploi ; et, d'autre part, les femmes qui ont eu accès à l'éducation ne souhaitent pas accepter les types d'emploi qui leur sont proposés. En fait, certains employeurs préfèrent même embaucher des femmes mais les emplois qu'ils proposent sont peu qualifiés et mal payés. Dès lors, certaines femmes préfèrent rester au chômage en attendant de trouver le « bon » emploi (certaines d'entre elles n'acceptant un travail que dans le secteur public) ; tandis que la plupart des femmes, qui n'ont qu'un choix très limité, sortent de la population active ; ce dont le taux d'inactivité des femmes, qui atteint 73,9 pour cent, témoigne sans ambiguïté.

Les redistributions de l'emploi sectoriel ont été très lentes dans la région. Environ un tiers des femmes (32,6 pour cent) qui travaillent le font dans l'agriculture. En fait, ce n'est que dans cette région et au Moyen-Orient que la proportion des femmes dans l'agriculture a augmenté au cours des dix dernières années. Parallèlement, la proportion des femmes dans l'industrie s'est réduite, passant de 19,1 à 15,2 pour cent entre 1997 et 2007. Quant au secteur des services, il fournit plus de la moitié de tous les emplois des femmes en Afrique du Nord (52,2 pour cent) (voir tableau 5 et figure 3).

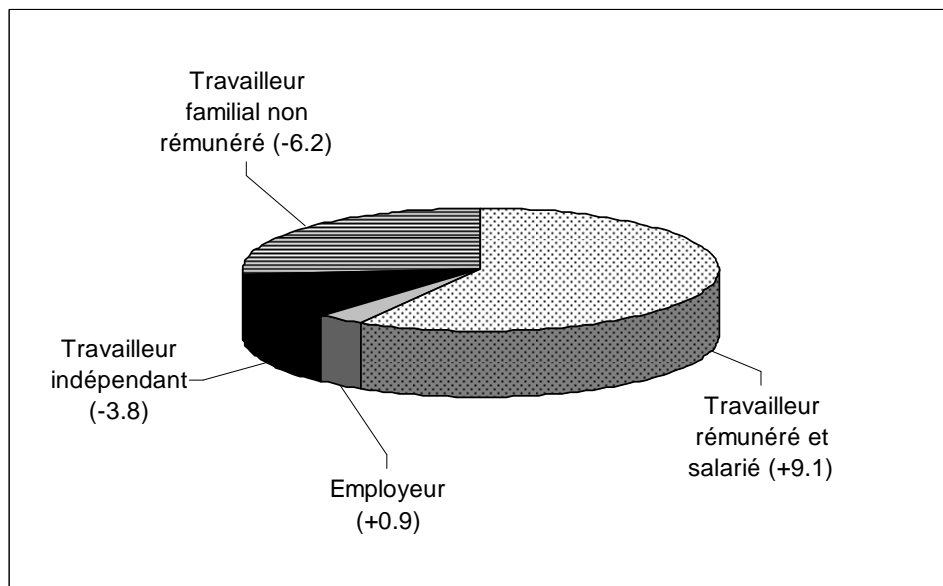
¹⁰ Voir BIT, *Tendances mondiales de l'emploi, janvier 2008* (Genève, 2008) ; <http://www.ilo.org/public/french/employment/strat/download/get08.pdf>.

Figure 3
Répartition de l'emploi par secteur (emploi sectoriel en pourcentage de l'emploi total), par sexe et par région, 2007



Source: Tableau 5 en annexe 1.

Figure 4
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Afrique du Nord, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

En Afrique du Nord, la hausse de la productivité a eu un impact considérable sur le nombre de personnes se trouvant dans des situations d'emploi vulnérable : la part de ces derniers a été ramenée de 36,9 à 30,7 pour cent au cours des dix dernières années. Il est intéressant de noter que cette baisse est essentiellement due à la sortie des femmes de situations d'emploi vulnérable (voir tableau 6 et figure 8).

Au cours de cette période, la proportion de femmes ayant accédé à un travail rémunéré et salarié a substantiellement augmenté puisque, avec presque 60 pour cent, elle est aujourd'hui pratiquement égale à celle des hommes. Il y a dix ans, l'écart était encore considérable (49,3 pour cent des femmes au travail avaient un emploi rémunéré et salarié, contre 57,1 pour cent des hommes) (voir tableau 6 et figure 4). Le changement est dû en partie au très important investissement fait dans l'éducation des filles ces dernières années mais aussi au fait que bon nombre d'emplois rémunérés et salariés se trouvent encore dans le secteur public, où les femmes ont plus de facilité à trouver un emploi que dans le secteur privé.¹¹ Ce qui signifie que ces femmes qui trouvent effectivement un emploi – il s'agit pour la plupart de femmes issues de milieux socio-culturels plus favorisés ayant des relations – sont particulièrement bien protégées en termes de sécurité et de revenu. On ne saurait toutefois ignorer que, dans la région, 8 femmes sur 10 demeurent économiquement inactives.

Avec très peu ou pas de moyens leur permettant de contribuer directement au revenu familial, ces femmes dépendent très souvent entièrement des hommes sur le plan économique, ce qui affecte fréquemment leur capacité de prendre des décisions au sein du foyer. Dans la région, il faudrait donc donner la priorité à l'intégration d'un plus grand nombre de femmes dans la population active et à l'amélioration de leurs chances d'obtenir des emplois décents. Une comparaison entre l'ensemble de la population et le nombre de personnes ayant un emploi permet de mieux se rendre compte du défi qu'il faudra relever : en Afrique du Nord, sur les 67 millions de femmes et les 65 millions d'hommes d'âge actif, seules 15 millions de femmes ont un emploi contre 46 millions d'hommes. L'avantage comparatif de la région ne se trouve pas dans le travail de mauvaise qualité mais bien plutôt dans son capital humain, qui peut servir à conduire à une évolution des industries vers des produits et des services plus productifs. Les femmes économiquement actives et ayant un bon niveau d'instruction doivent se voir offrir une véritable chance de contribuer au processus de développement de la région.

4. Moyen-Orient

Le peu de femmes participant aux marchés du travail sont confrontées au chômage et à l'emploi vulnérable

En dépit des disparités considérables entre les pays de la région, d'un côté les Etats du Golfe producteurs de pétrole et, de l'autre, des économies ravagées par les conflits telles que le Liban et la Palestine, dès qu'il s'agit des barrières que rencontrent les femmes sur le marché du travail, l'histoire varie fort peu d'un pays à l'autre. La région affiche le deuxième plus faible taux d'activité des femmes (33,3 pour cent) et le deuxième écart le plus élevé entre les sexes en termes de participation à la population active : pour 100 hommes économiquement actifs, seules 39 femmes le sont (voir tableau 2). Mais, dans les éléments positifs, la région a enregistré la plus forte augmentation des taux d'activité des femmes puisque, entre 1997 et 2007, ce taux a fait un bon remarquable de 7,7 points de pourcentage.

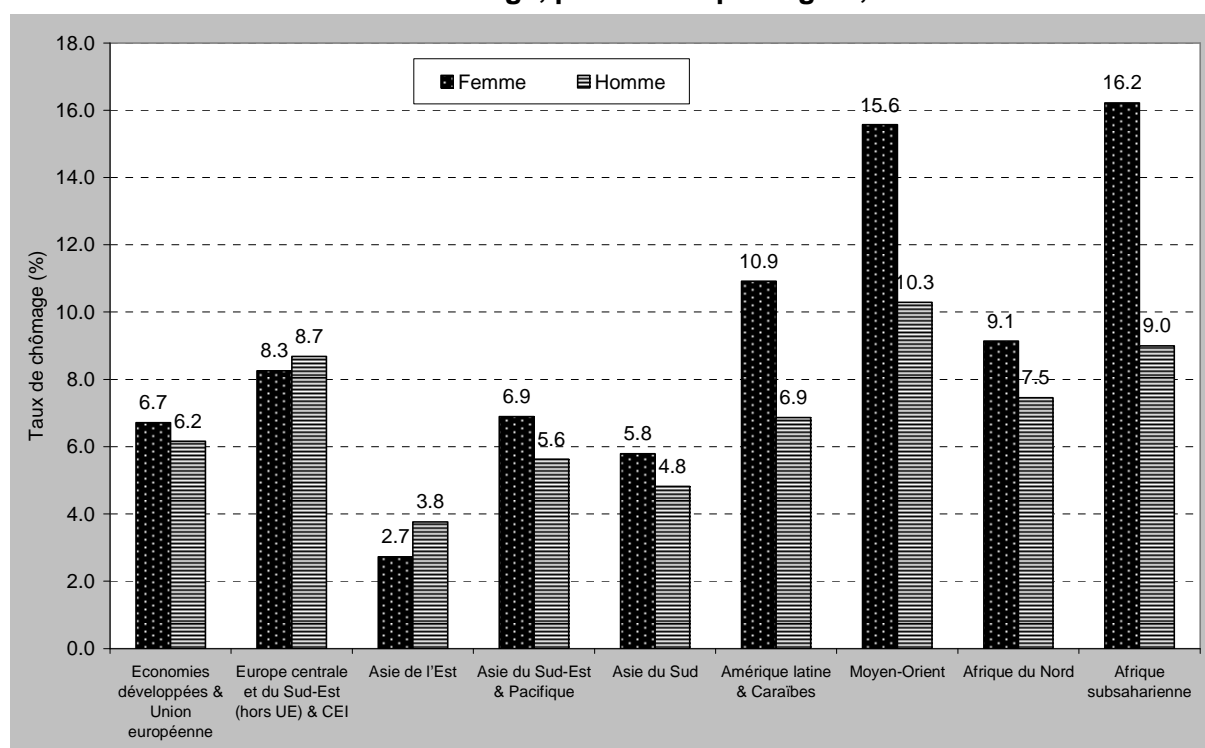
Au cours de cette période, la région a également vu augmenter de manière considérable son ratio emploi-population des femmes, qui est passé de 28,1 pour cent en 2007 à 20,8 pour cent en 1997 (voir tableau 4 et figure 1). Mais, en dépit de cette hausse récente, les ratios emploi-population des femmes au Moyen-Orient restent inférieurs à la moyenne mondiale de 49,1 pour cent. Et, une fois de

¹¹ Ce phénomène ne concerne pas uniquement l'Afrique du Nord. Dans d'autres régions également, les traditions sociales ont tendance à décourager l'activité économique des femmes et la discrimination à l'embauche de ces dernières est forte dans le secteur privé, le secteur public offrant aux femmes, notamment à celles ayant eu accès à l'éducation, les meilleures chances d'emploi. Voir, par exemple, l'Asie du Sud-Est & Pacifique et le Moyen-Orient.

plus, à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des régions, les jeunes femmes sont encore plus touchées que les femmes plus âgées : seules 2 jeunes femmes sur 10 (19,5 pour cent) de la région ont effectivement un emploi, alors que la proportion est légèrement supérieure pour les jeunes hommes, 4 sur 10 d'entre eux (44,3 pour cent) ayant un travail.

La tendance du chômage dans la région est un autre sujet de préoccupation. En 2007, on comptait au total un tiers de chômeurs de plus qu'il y a dix ans.¹² Le nombre de femmes au chômage a augmenté de plus de 50 pour cent, ce qui donne un taux de chômage féminin de 15,6 pour cent, soit le deuxième plus élevé du monde derrière l'Afrique du Nord (voir tableau 3 et figure 5). Le chômage des jeunes est encore plus préoccupant puisqu'ils ont trois fois plus de risques d'être chômeurs que les adultes. Le taux de chômage des jeunes femmes s'est établi à 29,5 pour cent (contre 21,1 pour cent pour les jeunes hommes). Mais on note toutefois certains signes de progrès : ainsi, au moins, la baisse de 4 points de pourcentage du taux de chômage des jeunes femmes entre 1997 et 2007 a été supérieure à celle de toutes les autres régions.

Figure 5
Taux de chômage, par sexe et par région, 2007



Source: Tableau 3 en annexe 1.

Sur l'ensemble des femmes de la région qui travaillent effectivement – n'oublions pas qu'il ne s'agit approximativement que d'un tiers des femmes de plus de 15 ans –, environ la moitié travaille dans le secteur des services (50,2 pour cent), soit une légère baisse par rapport à il y a dix ans (voir tableau 5 et figure 3). 31,0 pour cent des travailleuses opèrent dans le secteur agricole. Comme en Afrique du Nord, la proportion de femmes dans l'agriculture a augmenté ces dix dernières années. Ces deux régions s'inscrivent donc à contre-courant d'une tendance générale à un rétrécissement rapide des secteurs agricoles et à un développement des secteurs des services, au moins pour les femmes (la proportion d'emplois masculins dans l'agriculture a enregistré un déclin dans toutes les régions du monde). Dans l'ensemble, la situation des femmes en termes de répartition sectorielle de l'emploi a très peu changé au fil du temps, ce qui rend cette région unique. Il s'agit là d'une tendance d'autant plus inquiétante que la chance de trouver un emploi décent est souvent nettement plus grande dans le

¹² Voir BIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, *op.cit.* pour les données mondiales et régionales au niveau global.

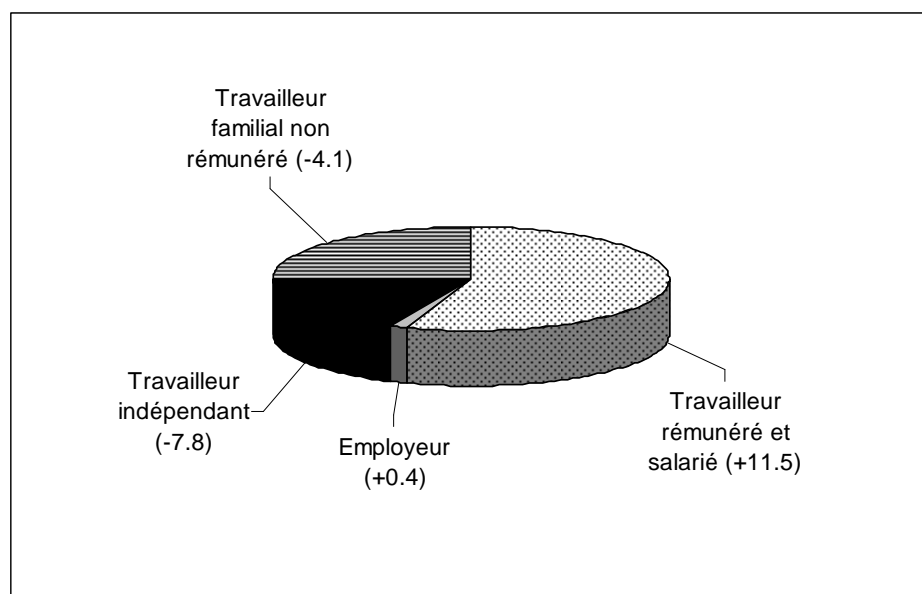
secteur des services et la plus importante dans le secteur de l'industrie. Les redistributions sectorielles de l'emploi des hommes ont été beaucoup plus marquées. Le niveau déjà faible d'emplois masculins dans le secteur agricole a encore perdu 7 points de pourcentage de plus pour s'établir en 2007 à 12,5 pour cent. La plupart des hommes ont quitté l'agriculture pour prendre des emplois dans le secteur des services (où la proportion d'emplois est passée de 53,3 à 59,4 pour cent).

L'observation de la situation d'emploi atteste de l'existence d'une discrimination sexuelle au Moyen-Orient. En 2007, la proportion des femmes en situation d'emploi vulnérable est beaucoup plus forte (43,2 pour cent) que celle des hommes (28,2 pour cent) (voir tableau 6 et figure 8). On trouve également beaucoup plus de femmes dans le groupe des travailleurs familiaux non rémunérés (25,3 pour cent contre 5,2 pour cent d'hommes) et beaucoup moins dans le groupe des travailleurs rémunérés et salariés (55,3 pour cent contre 65,2 pour cent d'hommes) (voir figure 6).

Il convient toutefois de ne pas négliger le fait que, comparée à d'autres régions, cette proportion de femmes ayant un travail rémunéré et salarié peut être considérée comme élevée ou, au moins, supérieure à la moyenne mondiale de 46,4 pour cent et que, de même, la proportion d'emplois vulnérables est relativement faible. Cela indique que, comme en Afrique du Nord, l'emploi féminin est surtout encouragé dans le secteur public et que les femmes qui parviennent effectivement à trouver du travail peuvent être considérées comme relativement favorisées en termes d'accès aux avantages sociaux et à la sécurité de l'emploi. D'où une situation particulière dans laquelle une minorité de femmes a réussi à obtenir un emploi décent tandis que la majorité de la population féminine d'âge actif – 66,7 pour cent – demeure extérieure à la population active.

Figure 6

Répartition de la situation d'emploi des femmes au Moyen-Orient, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Même si, au cours des dix dernières années, la région a pris une voie de croissance intensive de l'emploi, cette croissance s'est toutefois révélée trop faible pour éviter le chômage, du fait de la forte augmentation de la population active (en moyenne de 4,9 pour cent par an entre 1997 et 2007).¹³ Ce phénomène d'une population active nombreuse en concurrence pour un nombre d'emplois limité est encore exacerbé par l'afflux régulier dans la région de travailleurs migrants bon marché, en particulier dans les Etats du Golfe. On ignore encore si la voie de l'emploi intensif prise par la région motivera un

¹³ *ibid.*

plus grand nombre de femmes à intégrer le marché du travail. Pour le moment, la situation des femmes est difficile, comme l'indique une comparaison faite entre la population et le nombre d'emplois allant aux hommes et aux femmes : sur 61 millions de femmes et 67 millions d'hommes d'âge actif au Moyen-Orient, seules 17 millions de femmes ont un emploi contre 47 millions d'hommes. Il va de soi que la participation accrue des femmes de la région au marché du travail dépendra non seulement de leur motivation mais aussi de la capacité de la société d'admettre qu'elles remplissent de nouveaux rôles économiques et de supprimer les barrières actuelles à leur intégration économique.

5. Amérique latine & Caraïbes

Les femmes sont majoritaires dans le secteur des services, qui devient une source croissante d'emplois vulnérables

Entre 1997 et 2007, la hausse du taux d'activité des femmes de 47,2 à 52,9 pour cent était la deuxième plus élevée de toutes les régions (après le Moyen-Orient)¹⁴ (voir tableau 2) ; hausse d'autant plus remarquable que le niveau de départ était dès 1997 proche de la moyenne mondiale. Les taux d'activité croissants des femmes – les plus élevés de toutes les régions – et ceux décroissants des hommes ont entraîné dans la région une réduction de l'écart entre les sexes en termes d'activité économique des femmes par rapport aux hommes. Ainsi, en 2007, pour 100 hommes économiquement actifs, 67 femmes l'étaient également. Reste encore à déterminer si l'activité accrue des femmes a eu pour corollaire une amélioration de leurs conditions de travail ; un examen collectif d'autres indicateurs a montré que cela n'a pas toujours été le cas.

Le ratio emploi-population des femmes en Amérique latine & Caraïbes a lui aussi progressé, de 5 points de pourcentage, passant de 42,1 pour cent en 1997 à 47,1 pour cent en 2007 (voir tableau 4 et figure 1). Mais le taux de chômage des femmes dans la région demeure très nettement supérieur à celui des hommes (en 2007, 10,9 pour cent des femmes étaient au chômage pour 6,9 pour cent d'hommes). Seuls le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord affichent un écart supérieur entre les taux de chômage féminins et masculins (voir tableau 3 et figure 5).

Le schéma de répartition sectorielle de l'emploi féminin traduit un niveau de développement de l'Amérique latine & des Caraïbes supérieur à celui d'autres régions en développement. La proportion d'emplois dans le secteur agricole est plutôt faible et, contrairement aux tendances constatées ailleurs, la proportion de femmes travaillant dans l'agriculture (10,7 pour cent) est beaucoup moins importante que celle des hommes (24,7 pour cent) (voir tableau 5 et figure 3), un écart aussi grand n'existant dans aucune autre région du monde. Le tableau est totalement différent dans le secteur de l'industrie où travaillent 14,5 pour cent seulement de toutes les femmes employées, contre 27,1 pour cent des hommes. La très grande majorité des femmes travaille dans le secteur des services, où leur proportion de 74,8 pour cent est la deuxième plus élevée du monde, n'étant dépassée que dans les Economies développées & l'UE. Quant à la proportion d'hommes, elle est de 48,2 pour cent. Même en nombres absolus, plus de femmes que d'hommes travaillent dans ce secteur.

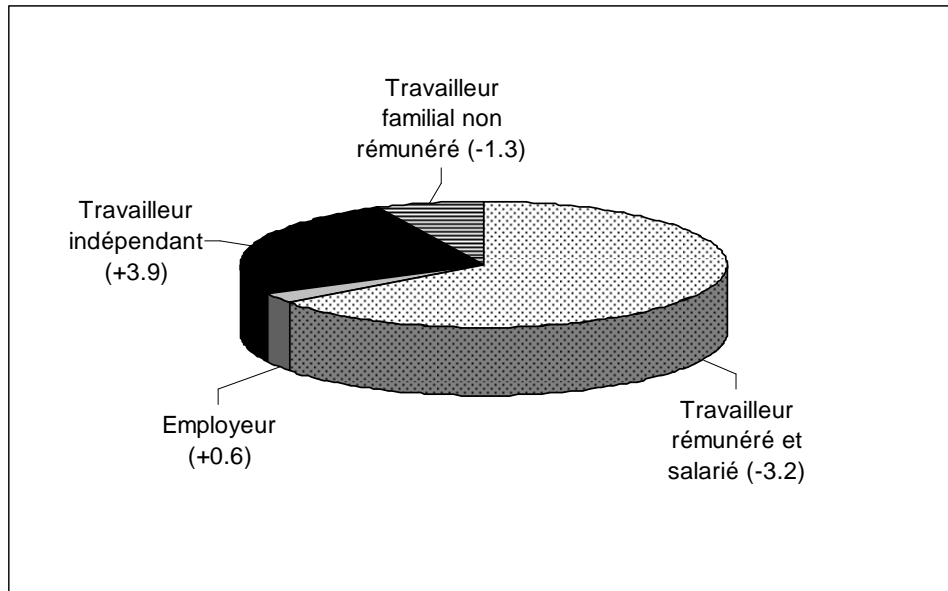
En dépit du faible nombre d'emplois dans l'agriculture et des niveaux de PIB par habitant relativement élevés dans la région, la fréquence des emplois vulnérables demeure un problème. Contrairement à toutes les autres régions, le nombre de personnes employées dans des conditions vulnérables a augmenté entre 1997 et 2007, passant de 31,4 pour cent à 33,2 pour cent (voir tableau 6 et figure 8). Cette augmentation a surtout touché les femmes, même si les hommes n'ont pas été

¹⁴ Les données régionales présentées ici et dans d'autres rapports sur les *Tendances mondiales de l'emploi* diffèrent de celles présentées dans la publication annuelle du BIT *Panorama laboral* (Vue d'ensemble de l'emploi), car ces publications ont à la fois des objets différents et des méthodologies de regroupement qui ne se recoupent pas : les données, analyses et estimations régionales de *Panorama laboral* couvrent principalement des zones urbaines alors que l'analyse et les estimations régionales des publications sur les *Tendances mondiales de l'emploi* couvrent l'ensemble du pays à partir d'indicateurs sur le niveau du pays dans la région.

épargnés. Malgré cela, il importe de noter que la proportion de femmes se trouvant dans une situation d'emploi vulnérable demeure légèrement inférieure à celle des hommes (32,7 pour cent de femmes pour 33,5 pour cent d'hommes). Seules deux autres régions ont des proportions inférieures de femmes ayant des emplois vulnérables, les Economies développées & UE et l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI.

Figure 7

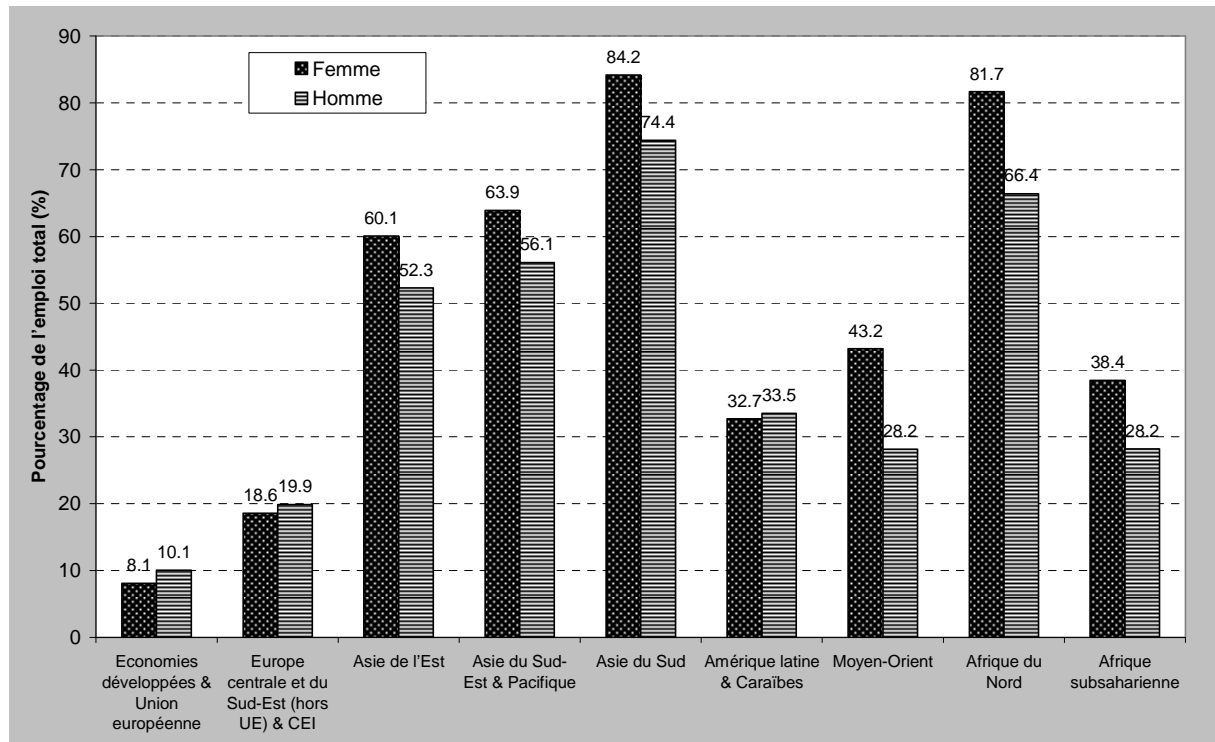
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Amérique latine & Caraïbes, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Figure 8

Personnes en situation d'emploi vulnérable en pourcentage de l'emploi total, par sexe, 2007



Source: Tableau 6 en annexe 1.

6. Asie de l'Est

D'innombrables possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes mais il faut améliorer les conditions de travail, la protection sociale et le dialogue social

En Asie de l'Est, l'écart d'activité économique entre les sexes continue d'être l'un des plus faibles du monde : 79 femmes sont actives pour 100 hommes actifs (voir tableau 2). De plus, les ratios emploi-population des femmes sont demeurés les plus élevés du monde en 2007, 65,2 pour cent de toutes les femmes d'âge actif ayant un emploi, (le ratio pour les hommes était de 78,4 pour cent) (voir tableau 4 et figure 1) ; même si le ratio des femmes a maintenu une tendance à la baisse au cours des dix dernières années. Mais, étant donné que les niveaux demeurent élevés, cette tendance à la baisse ne présente pas de menace pour la croissance et le développement, comme cela pourrait être le cas dans d'autres régions. Au contraire, cette baisse rapproche la région des économies développées où les femmes ont le plus haut degré de liberté pour choisir si elles veulent travailler ou non. Elle résulte par ailleurs en partie d'un plus fort taux de participation des filles à l'éducation. Le choix d'un plus grand nombre de femmes de poursuivre des études se traduit par la baisse plus importante du ratio emploi-population des jeunes femmes par rapport aux autres (voir tableau 4), même si, à 64,5 pour cent en 2007, ce ratio est encore le plus élevé du monde en 2007. L'Asie de l'Est est par ailleurs la seule région du monde où les ratios emploi-population sont plus élevés pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes.

Le taux de chômage se maintient à des niveaux bas dans la région. Globalement, il s'est établi à 3,3 pour cent en 2007, soit un niveau susceptible d'être considéré comme équivalant au plein emploi. À 2,7 pour cent, le taux de chômage des femmes est encore plus bas que celui des hommes (3,8 pour cent) (voir tableau 3 et figure 5). De même, poursuivant sa tendance à la baisse, le taux de chômage des jeunes est le plus faible du monde, à 5,8 pour cent pour les jeunes femmes et 7,9 pour cent pour les jeunes hommes en 2007. À l'évidence, étant donné le rythme rapide de la croissance économique dans la région et la lenteur des taux de croissance de la population active entraînant des pénuries de main d'œuvre, ni les hommes ni les femmes n'ont de difficultés à trouver un emploi en Asie de l'Est.

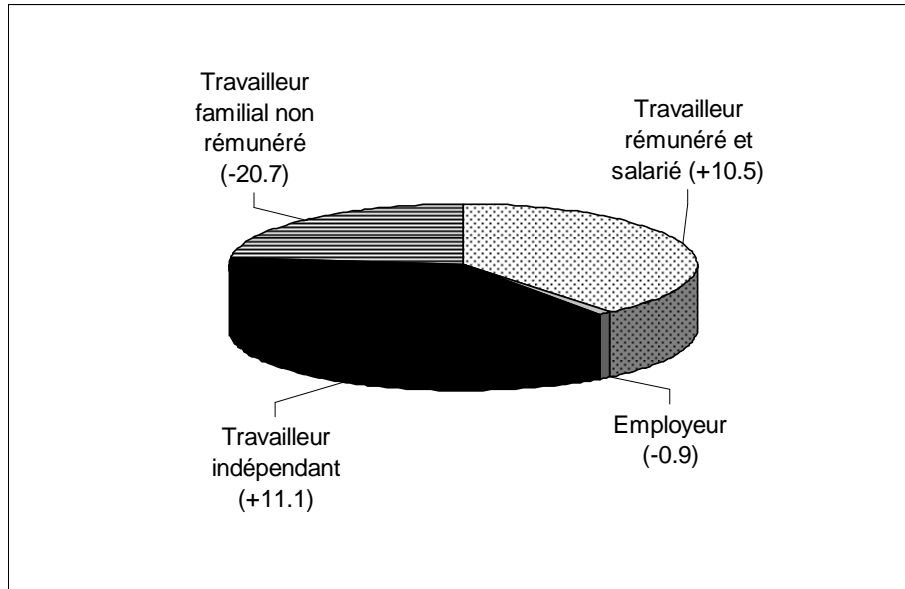
En Asie de l'Est, de plus en plus de gens se détournent de l'agriculture comme principal secteur d'emploi et cela est encore plus vrai pour les femmes que pour les hommes (même si la proportion de femmes (41,0 pour cent) continue d'être supérieure à celle des hommes (36,3 pour cent). Les femmes se tournent dans une large mesure vers le secteur des services (33,5 pour cent) et, dans une moindre mesure, vers le secteur de l'industrie (25,5 pour cent). L'écart entre les sexes est très faible dans la répartition sectorielle (voir tableau 5 et figure 3).

La sortie de l'agriculture s'est accompagnée d'une sortie parallèle des formes d'emploi vulnérable, même si 6 travailleurs sur 10 de la région peuvent être classés dans les travailleurs vulnérables (60,1 pour cent des travailleuses et 52,3 pour cent des travailleurs). Le nombre de personnes se trouvant dans des situations d'emploi vulnérable a néanmoins diminué pour les deux sexes (voir tableau 6 et figure 8). Quant à la proportion de femmes relevant du groupe des travailleurs familiaux non rémunérés, elle a enregistré une chute spectaculaire de 20,7 points de pourcentage (voir figure 9). Malheureusement, toutes les femmes n'ont pas rejoint le groupe des travailleurs rémunérés et salariés, un certain nombre travaillant pour leur propre compte. La proportion de femmes relevant de ce dernier groupe est très élevée, puisqu'elle atteint 36,8 pour cent ; elle est dépassée seulement en Afrique subsaharienne. Pourtant, la proportion des femmes ayant un emploi rémunéré et salarié affiche 10,5 points de pourcentage de plus qu'en 1997, s'établissant à 39,2 pour cent de l'emploi féminin en 2007. Le nombre d'hommes dans cette situation a lui aussi augmenté, pour s'établir à 46,4 pour cent en 2007.

En bref, on constate à la fois des évolutions positives et négatives en termes de changement des situations d'emploi dans la région : abandon du travail familial non rémunéré, parts croissantes du travail rémunéré et salarié mais aussi du travail indépendant. Toutefois, dans l'ensemble, l'emploi

vulnérable régresse et il s'agit là incontestablement d'une évolution positive pour les travailleurs de la région, quel que soit leur sexe.

Figure 9
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie de l'Est, 2007
 (entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Les perspectives économiques de la région et certains bénéfices de la croissance économique se répercutent jusqu'aux travailleurs, comme en témoignent les faibles taux de chômage et la diminution du nombre d'emplois vulnérables. Mais il y a encore des progrès à faire. Les emplois vulnérables restent majoritaires et touchent beaucoup plus les femmes que les hommes. De plus, si l'on se penche sur d'autres composantes du travail décent – celles qui ne sont pas mesurables aux niveaux mondial et régional –, on voit que les conditions de travail posent souvent problème. Ainsi, le nombre d'heures de travail est plus élevé que dans d'autres régions, dépassant 50 heures par semaine dans certains pays ; la santé et la sécurité au travail de même que les droits des travailleurs n'ont pas connu d'avancées significatives ; et le dialogue social entre travailleurs, employeurs et pouvoirs publics ne s'est pas matérialisé partout, loin s'en faut.¹⁵ Nous ne savons pas si les femmes souffrent plus que les hommes quant il s'agit de la qualité de l'emploi. Mais, étant donné que, dans cette région comme partout dans le monde, les responsabilités familiales incombent encore essentiellement aux femmes, les longues heures de travail et d'autres caractéristiques d'emplois non décents peuvent constituer une charge particulièrement lourde à porter pour les femmes quand elles tentent de trouver un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

¹⁵ BIT, *Labour and social trends in Asia and the Pacific 2007* (Bangkok, 2007); www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/library/download/pub07-04.pdf.

7. Asie du Sud-Est & Pacifique

Les femmes arrivent – lentement – dans les emplois rémunérés et salariés

En Asie du Sud-Est & Pacifique, 59,1 pour cent des femmes d'âge actif participent au marché du travail, contre 82,8 pour cent des hommes. Ainsi, 73 femmes sont actives pour 100 hommes, soit un écart entre les sexes pour l'activité économique inférieur à la moyenne mondiale (voir tableau 2).

Les ratios emploi-population des femmes dans la région sont demeurés presque constants ces dix dernières années (à 55,1 pour cent). C'est le troisième plus fort ratio emploi-population des femmes après l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne (voir tableau 4 et figure 1). Mais, alors que ce ratio a augmenté, le ratio emploi-population des jeunes a enregistré une chute considérable de presque 5 points de pourcentage, s'établissant à 40,3 pour cent. Ce phénomène est principalement dû à l'accès d'un plus grand nombre de femmes au système éducatif, où beaucoup font par ailleurs des études de plus en plus longues. Dans la région, les ratios emploi-population sont beaucoup plus faibles pour les hommes que pour les femmes – 72 femmes travaillent pour 100 hommes – mais la différence n'est toutefois pas aussi importante que dans d'autres régions ayant le même niveau de développement.

Les taux de chômage régionaux, relativement bas, se sont stabilisés ces dernières années. Il y a toutefois lieu de s'inquiéter du taux de chômage croissant des femmes. En 2007, 6,9 pour cent des femmes étaient au chômage pour 5,6 pour cent des hommes (voir tableau 3 et figure 5). L'écart n'était que de 0,3 point de pourcentage il y a dix ans, avec 4,2 pour cent de femmes au chômage pour 3,9 pour cent d'hommes. Ainsi, pendant que le nombre total d'hommes au chômage augmentait de 78 pour cent en dix ans, celui des femmes grimpeait jusqu'à 111 pour cent au cours de la même période. Cette tendance à la hausse du taux de chômage féminin, qui va à rebours de la tendance à la baisse de ce taux dans la plupart des autres régions, s'est poursuivie tout au long de la décennie, alors que la tendance haussière du taux de chômage des hommes s'est interrompue. En fait, certains pays de la région offrent de moins en moins de possibilités aux jeunes. L'Indonésie, qui domine la région en termes de démographie, a enregistré une augmentation stupéfiante de 17 points de pourcentage du taux de chômage des jeunes femmes entre 1996 et 2006 (de 17,0 à 33,9 pour cent).¹⁶ C'est la plus forte augmentation de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, la hausse étant plus forte pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes (le taux de chômage des jeunes hommes enregistrant une augmentation de 13 points de pourcentage). Toutefois, en Indonésie, les perspectives d'emploi des jeunes hommes étaient à peine plus brillantes que celles des jeunes femmes, le chômage des premiers atteignant en 2006 le taux extrêmement élevé de 27,1 pour cent.

Dans l'ensemble, la sortie du secteur de l'agriculture se fait plus lentement que dans d'autres régions d'Asie mais, du fait qu'un nombre important de femmes a quitté ce secteur ces dernières années, la répartition hommes-femmes y est à présent presque égale : en 2007, la proportion d'hommes était de 44,3 pour cent pour 43,4 pour cent de femmes (voir tableau 5 et figure 3). Dans toute la région, 19 pour cent seulement de toutes les personnes employées travaillent dans l'industrie, les femmes y étant beaucoup moins nombreuses (16,3 pour cent) que les hommes (21 pour cent). L'augmentation globale des emplois dans le secteur des services est essentiellement due à l'arrivée des femmes dans ce secteur dont la proportion a augmenté de 4,5 points de pourcentage pour s'établir à 40,3 pour cent en 2007, tandis que la proportion d'hommes n'a augmenté que d'1,7 point de pourcentage (34,7 pour cent).

Le changement en termes de situation d'emploi s'est révélé légèrement plus important que les mutations sectorielles, notamment pour ce qui concerne la sortie des femmes du groupe des travailleurs familiaux non rémunérés. La part de ce groupe dans l'emploi féminin total a chuté de 10,5 points de pourcentage, pour s'établir à 36,0 pour cent en 2007 (voir tableau 6 et figure 10). La région

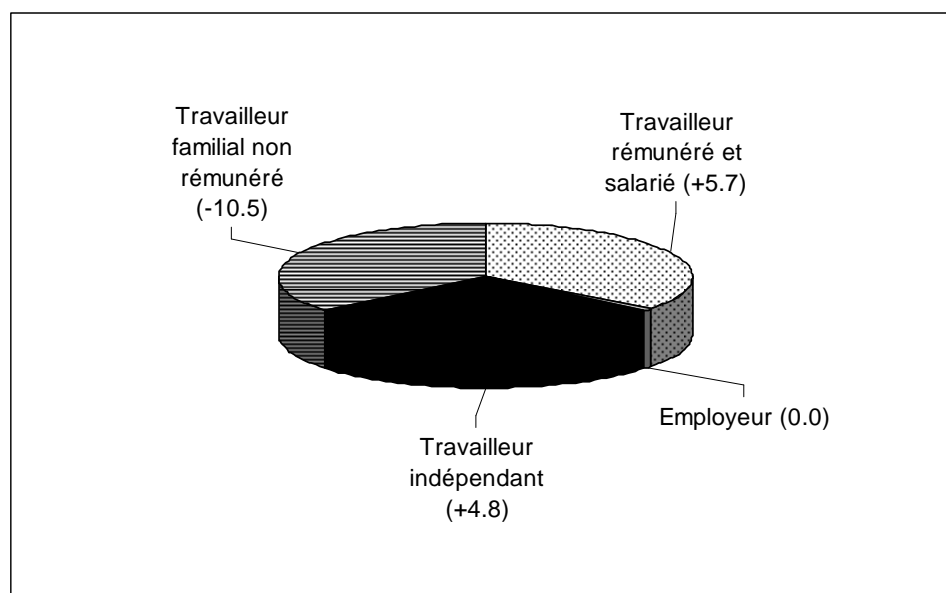
¹⁶ BIT, *Indicateurs clés du marché du travail*, op.cit., tableau 9.

conserve néanmoins le deuxième niveau le plus élevé du monde de femmes appartenant au groupe des travailleurs familiaux non rémunérés (après l'Asie du Sud).

Il semble toutefois que certaines femmes relevant précédemment de ce dernier groupe se soient mises à travailler pour leur propre compte, ce qui peut également se révéler précaire, même si c'est pour d'autres raisons. Mais un aspect prometteur est qu'un nombre encore plus important de femmes est passé dans le groupe des travailleurs rémunérés et salariés, où la part des femmes a ainsi augmenté de 5,7 points de pourcentage entre 1997 et 2007 (de 29,4 à 35,1 pour cent). Les changements dans la situation d'emploi des hommes ont été moins spectaculaires, tout en allant dans la bonne direction (augmentation du nombre de travailleurs rémunérés et salariés et baisse de la part de l'emploi vulnérable). Dans l'ensemble, l'emploi vulnérable a chuté de près de 6 points de pourcentage pour les femmes et de 3 pour les hommes. En 2007, plus de six femmes (6,4) employées sur dix se trouvaient en situation d'emploi vulnérable, ce dernier demeurant, pour les femmes comme pour les hommes, le troisième plus élevé du monde, juste derrière l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne (voir tableau 6 et figure 8).

Figure 10

Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie du Sud-Est & Pacifique, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Dans l'ensemble, l'inégalité entre les sexes est dans la région un moindre défi que dans d'autres régions en développement, mais il faudra néanmoins surveiller attentivement un certain nombre d'évolutions, concernant notamment l'augmentation des taux de chômage des femmes à un rythme plus rapide que celle des taux de chômage des hommes, et l'arrivée massive des femmes dans des emplois du secteur des services, où l'écart entre emplois fortement ou faiblement productifs est très marqué. Certaines politiques peuvent aider à protéger les femmes contre des situations de ségrégation professionnelle qui ne leur laissent que des emplois mal payés et peu productifs dans le secteur des services. De plus, il convient de ne pas négliger la persistance du nombre élevé d'emplois vulnérables et, même si l'écart entre les sexes se réduit actuellement, il faudra surveiller à l'avenir cette tendance pour voir si elle se maintient ou non. Enfin, la nécessité demeure de mettre l'accent sur l'amélioration de la productivité dans la région par le développement de l'éducation et des compétences professionnelles, qui devraient contribuer à garantir que les emplois nouvellement créés permettent à la fois aux femmes et aux hommes d'avoir de meilleures chances d'échapper à la pauvreté et/ou de ne pas y tomber.

8. Asie du Sud

Potentiel inexploité des femmes et déficit considérable de travail décent

Les femmes continuent de représenter un potentiel inexploité dans la région de l'Asie du Sud. Traditionnellement, l'ensemble des taux d'activité à l'intérieur de la région ont toujours été très bas à cause des faibles taux d'activité des femmes. Ainsi, pour 100 hommes actifs sur les marchés du travail, 42 femmes seulement participent soit en travaillant, soit en cherchant du travail (voir tableau 2).

Cette faible participation se reflète également dans les ratios emploi-population : en 2007, sur 10 femmes d'âge actif, seules 3,4 travaillaient effectivement (34,1 pour cent) et le ratio emploi-population des femmes a même légèrement diminué au cours des dix dernières années (voir tableau 4 et figure 1). Cette diminution est essentiellement due à une tendance à la baisse considérable de l'emploi des jeunes femmes. Heureusement, ce phénomène résulte pour une bonne part du nombre accru de jeunes filles faisant des études, même si l'écart entre les sexes pour l'accès à l'éducation demeure important dans certains pays de la région.¹⁷ Si cette disparité persiste, elle ne fera que renforcer à l'avenir les obstacles rencontrés par les femmes sur les marchés du travail, dans la mesure où la discrimination à laquelle elles seront confrontées pour obtenir des emplois décents ne sera non pas simplement basée sur le sexe mais aussi sur leur manque relatif de compétences. En 2007, le ratio emploi-population des jeunes femmes était de 26,2 pour cent contre 57,2 pour cent pour les jeunes hommes.

La situation difficile des femmes sur le marché du travail comparée à celle des hommes se traduit également par un risque plus grand de se retrouver au chômage si elles sont actives : en 2007, leur taux de chômage était de 5,8 pour cent contre 4,8 pour cent pour les hommes (voir tableau 3 et figure 5). Heureusement, ces taux sont plutôt faibles comparés à ceux d'autres régions et l'inquiétude quant à leur éventuelle hausse dans l'avenir ne s'est jusqu'ici pas traduite dans les faits.

Les pays d'Asie du Sud diffèrent encore du reste de l'Asie du fait que leurs économies sont largement tributaires de l'agriculture et, partant, des conditions climatiques et de la demande de produits agricoles. Le secteur agricole représente plus de la moitié de l'emploi total (48 pour cent de tous les emplois se trouvent dans l'agriculture), un niveau plus élevé que dans toutes les autres régions à l'exception de l'Afrique subsaharienne. La proportion de femmes travaillant dans l'agriculture est beaucoup plus forte que celle des hommes (en 2007, 60,5 pour cent des femmes et 42,9 pour cent des hommes) (voir tableau 5 et figure 3). Mais aucune autre région du monde n'a toutefois enregistré une baisse aussi rapide des emplois agricoles que l'Asie du Sud ; la part du secteur agricole ayant, au cours des dix dernières années, chuté de 13,6 points de pourcentage pour les femmes et de 10,6 pour les hommes.

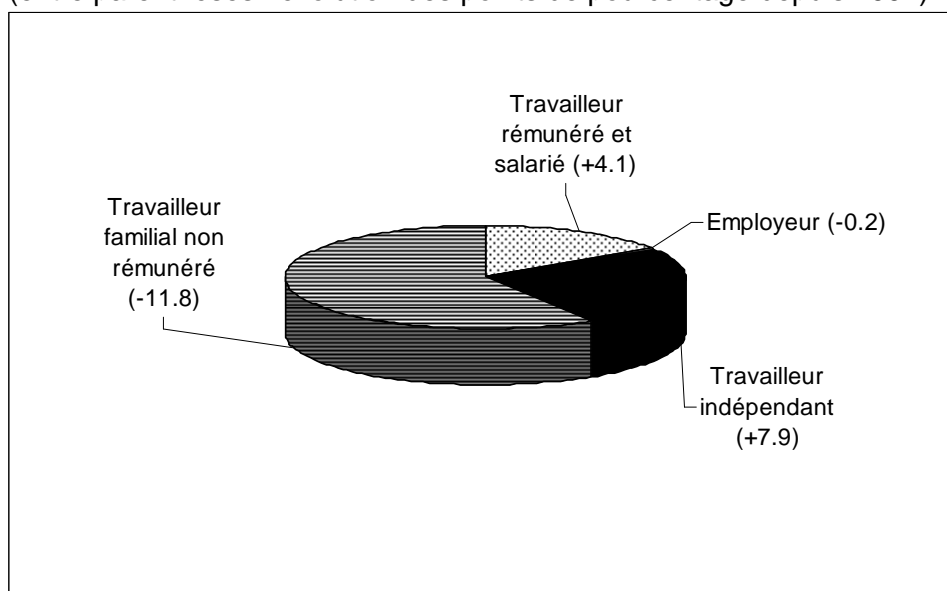
Où les emplois sont-ils allés ? Curieusement, étant donné la grande attention suscitée par l'externalisation vers l'Inde d'emplois dans le secteur des services, c'est le secteur industriel qui a vu augmenter le plus fortement ses emplois : en 2007, la part de ce secteur atteignait 21,7 pour cent de tous les emplois, alors qu'elle n'était que de 15,3 pour cent en 1997. En termes de points de pourcentage, l'augmentation des emplois dans le secteur de l'industrie a été encore plus forte pour les femmes, leur part augmentant de 7,2 points de pourcentage, contre 6,0 points de pourcentage pour les hommes. Pour les deux sexes, les changements dans ce secteur sont les plus importants de toutes les régions. On trouve à présent 18,4 pour cent de femmes dans l'industrie pour 23,0 pour cent d'hommes, l'écart hommes-femmes dans ce secteur étant à présent le deuxième plus faible du monde. Au contraire, pendant la même période, la part de l'emploi dans le secteur des services a augmenté à un

¹⁷ Voir par exemple, Oxfam, « 9. L'éducation des filles en Asie du Sud », Série sur l'éducation et l'égalité des genres, Aperçu de programme, Oxfam GB, février 2006 ; www.oxfam.org.uk/resources/issues/education/downloads/edpaper9_fr.pdf ; et UNICEF, *Parité dans l'éducation, acquis et perspectives : le rapport « Gap »* (New York, 2005) ; www.ungei.org/gap/index.php.

rythme plus lent que dans la plupart des autres régions, puisqu'il n'a augmenté que de 6,3 points de pourcentage pour les femmes et de 4,6 points de pourcentage pour les hommes entre 1997 et 2007.

Cette évolution remarquable du nombre d'emplois sectoriels s'est-elle traduite par une diminution des emplois vulnérables dans la région ? Hélas non, la part de l'emploi vulnérable, pour les hommes comme pour les femmes, est demeurée la plus élevée du monde. Et même si la proportion de femmes en situation d'emploi vulnérable a légèrement plus diminué que celle des hommes (3,9 points de pourcentage pour les femmes et 2,4 points de pourcentage pour les hommes), les femmes continuent de courir un plus grand risque de se trouver dans une telle situation : plus de 8 femmes sur 10 et de 7 hommes sur 10 sont dans des situations d'emploi vulnérable (voir tableau 6 et figure 8). Dans les sous-catégories d'emplois vulnérables, une évolution intéressante est la sortie des femmes du groupe des travailleurs familiaux non rémunérés. Il apparaît toutefois que la majorité d'entre elles rejoint plutôt le groupe des travailleurs indépendants que celui des travailleurs rémunérés et salariés, passant ainsi d'un groupe vulnérable à un autre, ce qui n'a permis d'augmenter que très légèrement leur indépendance économique (voir figure 11).

Figure 11
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Asie du Sud, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

À l'heure actuelle, l'Asie du Sud présente encore un énorme déficit de travail décent. Trop de gens sont dans des situations d'emploi vulnérable et 80 pour cent de toutes les personnes qui travaillent vivent encore, avec leur famille, à un niveau de pauvreté à 2 dollars EU par jour. Mais certains signes sont encourageants : les gens quittent peu à peu l'agriculture pour travailler dans des secteurs plus productifs, l'extrême pauvreté décline de manière spectaculaire, les taux de chômage restent faibles et la hausse de la productivité atteint progressivement des niveaux qui seront bientôt suffisants pour payer des salaires assez élevés pour hisser un plus grand nombre de travailleurs au-dessus du seuil de pauvreté.

Mais les femmes profitent-elles de ces tendances positives ? Celles qui participent aux marchés du travail, certainement. Mais toutes celles qui demeurent extérieures à ces marchés, c'est-à-dire encore aujourd'hui la majorité de la population féminine (63,8 pour cent), n'en profitent sans doute pas directement. Dans la région, nombreuses sont les femmes qui demeurent dépendantes du soutien de famille masculin ; qui sont trop souvent exclues des systèmes éducatifs et se trouvent piégées dans des situations où l'absence d'accès au marché du travail ne leur permet pas de sortir de leur rôle traditionnel. Un dernier chiffre permet de mieux se rendre compte du défi à relever : en Asie du Sud,

sur 511 millions de femmes et 540 millions d'hommes d'âge actif, seules 174 millions de femmes ont un emploi contre 422 millions d'hommes.

9. Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI

Déclin de certains aspects de l'égalité entre les sexes

Alors que les premières années qui ont suivi la transition dans la région se caractérisaient par des baisses importantes des taux d'activité et des ratios emploi-population, pour les femmes comme pour les hommes, les progrès des résultats économiques de ces dernières années semblent avoir enfin mis un terme à ces tendances à la baisse. La question intéressante qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'égalité traditionnellement élevée sur les marchés du travail se traduira dans les indicateurs du marché du travail actuels ou si l'inégalité s'est accrue avec l'arrivée des économies de marché.

Environ 80 femmes sont économiquement actives pour 100 hommes, ce ratio n'ayant pas changé au cours des dix dernières années. Il s'agit du deuxième plus faible écart entre les sexes après les Economies développées & UE (voir tableau 2). On n'a pas non plus constaté avec le temps de changements significatifs dans l'écart entre les ratios emploi-population des hommes et des femmes, qui se maintient autour de 18 points de pourcentage – avec, en 2007, un ratio féminin à 45,6 pour cent et un ratio masculin à 63,8 pour cent (voir tableau 4 et figure 1). Immédiatement après le début du processus de transition en 1991, l'écart entre les ratios emploi-population des hommes et des femmes était légèrement supérieur, avec une différence de plus de 20 points de pourcentage. Ainsi, pour l'ensemble des taux d'activité et d'emploi, rien n'indique à ce jour que l'inégalité s'accroît.

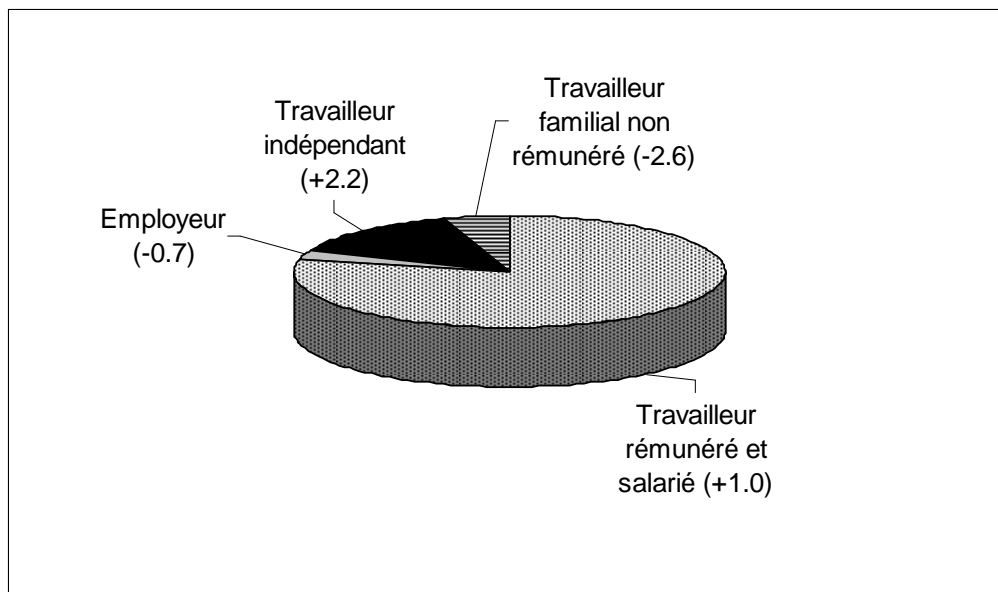
Les ratios emploi-population des jeunes semblent eux aussi être parvenus à un tournant avec une tendance à la hausse au cours de ces dernières années, mais ils se maintiennent au niveau plutôt faible de 36,0 pour cent. C'est le troisième plus faible ratio du monde pour les jeunes (après l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient). Mais, contrairement à ces deux dernières régions, ces faibles ratios ne résultent pas de barrières non-économiques (sociétal, etc.) contre la participation économique des femmes. Dans le cas de l'Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI, les barrières à la participation économique des jeunes, hommes et femmes, sont de nature plus économique. Dans cette région, le chômage est élevé pour les jeunes et les adultes. Les employeurs disposent donc d'un important vivier de chercheurs d'emploi et, dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que les chercheurs d'emploi plus âgés présentant plusieurs années d'expérience professionnelle soient susceptibles d'obtenir en premier un emploi. Voyant que leurs chances de trouver du travail sont faibles, de nombreux jeunes se découragent et sortent du marché du travail. En 2007, le ratio emploi-population des jeunes femmes stagnait à 29,8 pour cent, celui des jeunes hommes étant de 42,0 pour cent (voir tableau 4). L'écart entre les deux ratios a donc augmenté de plus de 2 points de pourcentage en dix ans. Il faut y voir un premier signe d'avertissement d'un accroissement des disparités entre hommes et femmes dans le futur.

Les taux de chômage de la région restent supérieurs à la moyenne mondiale. En 2007, le taux de chômage des hommes (8,7 pour cent) dépassait celui des femmes (8,3 pour cent) (voir tableau 3 et figure 5). Il est intéressant de noter que les taux de chômage des jeunes présentaient le cas de figure inverse, celui des jeunes femmes (17,9 pour cent) étant supérieur à celui des jeunes hommes (16,9 pour cent). Ici encore, il faut y voir un signe d'avertissement que l'égalité des sexes sur les marchés du travail a commencé à se dégrader.

Même dans de nombreuses économies de la région tournées vers l'agriculture, hommes et femmes quittent rapidement ce secteur. Entre 1997 et 2007, la part régionale des travailleurs dans ce secteur a chuté de 7,7 points de pourcentage pour les femmes et de 7,2 points de pourcentage pour les hommes. Au cours de l'année écoulée, 19,2 pour cent des femmes et 19,8 pour cent des hommes au travail étaient employés dans l'agriculture (voir tableau 5 et figure 3). Le nombre de personnes employées dans l'industrie a lui aussi baissé au cours de la même période, cette baisse étant pratiquement entièrement due à la sortie des femmes de ce secteur : leur part a ainsi chuté de 4,3 points de pourcentage, s'établissant à 17,9 pour cent, tandis que la part des hommes demeurait plus ou moins

constante à 32,6 pour cent. Seul à avoir vu sa part d'emplois augmenter, le secteur des services a évidemment absorbé la majorité des nouveaux travailleurs de même qu'un certain nombre de travailleurs ayant quitté l'agriculture et l'industrie (tandis que d'autres également sortis de ces secteurs auraient rejoint les rangs des chômeurs). Ainsi, la part des emplois féminins dans les services a augmenté de 12 points de pourcentage pour s'établir à 62,8 pour cent, tandis que celle des hommes a augmenté de 7,8 points de pourcentage à 47,6 pour cent. Pour les deux sexes, il s'agit de la hausse sectorielle la plus forte de toutes les régions.

Figure 12
**Répartition de la situation d'emploi des femmes en
 Europe centrale & du Sud-Est & CEI, 2007**
 (entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

La situation de l'emploi a très peu changé entre 1997 et 2007, pour les hommes comme pour les femmes. L'évolution la plus importante a été celle des femmes sortant du groupe des travailleurs familiaux non rémunérés mais, avec une diminution d'à peine 2,6 points de pourcentage en dix ans, ce changement est minime (voir figure 12). Du fait de la lenteur de ces évolutions, l'emploi vulnérable n'a diminué que de 0,8 point de pourcentage, s'établissant à 18,6 pour cent pour les femmes et 19,9 pour cent pour les hommes (voir tableau 6 et figure 8) ; ces deux taux étant faibles par rapport à d'autres régions. Le fait que la part des femmes soit inférieure à celle des hommes est bien entendu favorable aux premières, mais leur avantage était encore plus grand il y a dix ans et il a commencé à décliner plus récemment. Avec deux personnes sur dix confrontées à une situation d'emploi vulnérable – le deuxième taux le plus bas du monde après les Economies développées & UE – il est clair que l'emploi vulnérable ne constitue pas véritablement un problème dans la région.

Historiquement, l'égalité hommes-femmes était l'une des principales caractéristiques de la région et certains indicateurs tendent à confirmer cette tendance. Comme l'a exposé le rapport de l'an dernier sur les *Tendances mondiales de l'emploi des femmes*,¹⁸ l'égalité entre les sexes était plus grande dans les économies planifiées de la région que dans les économies industrialisées ou en développement. De même, les taux de chômage et de personnes en situation d'emploi vulnérable sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes. Néanmoins, les indicateurs du marché du travail pour les jeunes

¹⁸ Le rapport peut être téléchargé en Anglais, Français ou Espagnol sur www.ilo.org/public/english/employment/strat/global07.htm.

femmes sont aujourd'hui moins favorables que pour les hommes, ce qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de l'égalité des sexes dans le monde du travail.

10. Economies développées & Union européenne

L'emploi féminin devient prééminent mais l'inégalité en termes de responsabilités et de prises de décisions sur le lieu de travail persiste

En termes d'activité économique, 82 femmes pour 100 hommes de la région des Economies développées & Union européenne participaient au marché du travail en 2007 (voir tableau 2), ce qui représente le plus faible écart du monde entre hommes et femmes. De même, les ratios emploi-population des femmes ont enregistré des changements considérables au cours de la dernière décennie, passant de 47,2 pour cent en 1997 à 49,1 pour cent en 2007 (voir tableau 4 et figure 1). Au contraire, les ratios emploi-population des hommes ont diminué de 65,9 à 64,0 pour cent pendant la même période. Cette statistique traduit le fait que les emplois pour les femmes ont dominé la création d'emplois : entre 1997 et 2007, l'emploi a augmenté de 12 pour cent pour les femmes et de seulement de 4,9 pour cent pour les hommes. Dans le même temps, le chômage reste plus élevé chez les femmes (6,7 pour cent) que chez les hommes (6,2 pour cent) (voir tableau 3 et figure 5). Les deux taux sont inférieurs à ceux d'il y a dix ans.

Pour les jeunes, le tableau d'ensemble est différent. Pour commencer, les ratios emploi-population n'affichent pas un écart aussi grand que les ratios généraux. Ainsi, le ratio emploi-population des jeunes femmes s'est établi à 42,8 pour cent, soit 0,6 point de pourcentage de plus qu'il y a dix ans, tandis que le ratio des jeunes hommes, à 45,6 pour cent, a enregistré une baisse considérable de 2,4 points de pourcentage entre 1997 et 2007. Mais le risque pour une personne jeune de se trouver au chômage demeure 2,4 fois plus élevé que pour une personne adulte, même si le risque pour les jeunes femmes est plus faible que pour les jeunes hommes (les taux de chômage des jeunes sont de 12,5 pour cent pour les femmes et de 13,8 pour cent pour les hommes).

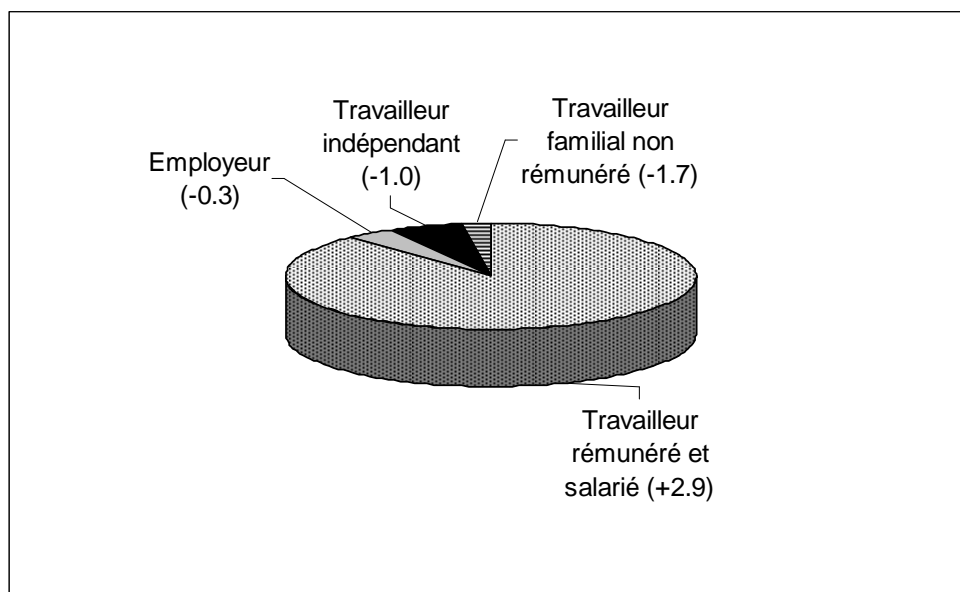
L'abandon de l'industrie au profit des services se poursuit dans la région, la proportion des femmes quittant ce secteur étant supérieure à celle des hommes. En effet, même si la proportion de femmes dans l'industrie était déjà beaucoup plus faible que celle des hommes, elle a continué à chuter de 4,2 points de pourcentage pour s'établir à 12,5 pour cent (voir tableau 5 et figure 3). Parallèlement, l'emploi des femmes dans les services a augmenté pour atteindre une part de 84,3 pour cent. La part des hommes dans l'industrie a chuté à 34,3 pour cent et, dans le secteur des services, elle était de 61,1 pour cent en 2007.

Concernant la situation d'emploi, 88 pour cent de toutes les femmes au travail ont obtenu l'accès à un emploi rémunéré et salarié, 3,9 pour cent sont des employeurs, 5,8 pour cent des travailleuses indépendantes et 2,3 pour cent des travailleuses familiales non rémunérées (voir tableau 6 et figure 13). Quant aux hommes, ils sont à 82,1 pour cent dans des emplois rémunérés et salariés, 7,9 pour cent sont des employeurs, 9,3 pour cent des travailleurs indépendants et 0,8 pour cent des travailleurs familiaux non rémunérés. La différence particulièrement intéressante entre le nombre d'employeurs hommes et d'employeurs femmes indique que beaucoup plus d'hommes sont en mesure et/ou désireux de prendre les risques qu'implique le travail indépendant avec la responsabilité d'employés. À l'exception du groupe des travailleurs rémunérés et salariés, tous les autres groupes ont progressivement perdu de l'importance.

L'analyse du marché du travail de la région des Economies développées & Union européenne diffère inévitablement de celles de régions moins développées en termes de niveaux, de tendances et même de signification des indicateurs du marché du travail. Il en va de même pour l'analyse de l'égalité hommes-femmes. Dans cette région unique, les marchés du travail sont bien définis et bien organisés dans l'objectif de faire se rencontrer l'offre et la demande de travail. Un ensemble plus large

d'indicateurs du marché du travail est disponible dans cette région pour donner des informations sur les cas dans lesquels des dysfonctionnements existent sur les marchés du travail et où une intervention est nécessaire pour aider les personnes là où le marché ne peut le faire lui-même.¹⁹ Il existe dans cette région un plus grand nombre d'informations disponibles sur, par exemple, les conditions de travail des femmes et leur participation aux prises de décisions dans le monde du travail. C'est ce qui explique que les auteurs de ce rapport puissent discuter d'indicateurs tels que les écarts de salaires dans cette région et pas dans d'autres.

Figure 13
**Répartition de la situation d'emploi des femmes dans les
 Economies développées & Union européenne, 2007**
 (entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

La Commission européenne a récemment publié des études montrant que l'écart salarial entre hommes et femmes est resté pratiquement inchangé à 15 pour cent dans tous les secteurs ces dernières années et ne s'est rétréci que d'un point de pourcentage depuis 2000 dans l'UE.²⁰ Concernant les écarts de rémunération aux Etats-Unis, plusieurs études du National Committee on Pay Equity montrent que ces écarts continuent d'exister là-bas aussi.²¹ Parmi les principales raisons d'un écart salarial récalcitrant, il est dit que les femmes continuent d'être employées de manière disproportionnée dans des secteurs où les salaires/revenus sont inférieurs ou en baisse. (Même si cette donnée n'est pas disponible pour confirmer ou réfuter les écarts salariaux dans d'autres régions, cette raison invoquée permettrait certainement d'expliquer également l'existence de tels écarts dans le reste du monde.) Mais certains éléments prouvent que, au moins dans les plus grandes villes des Etats-Unis, l'égalité des salaires s'est renforcée entre hommes et femmes ayant suivi de bonnes études et occupant des fonctions hautement qualifiées.²²

¹⁹ L'investissement important fait dans la région dans les bureaux de statistiques signifie que des statistiques fiables sur le marché du travail sont produites au moins annuellement.

²⁰ Commission européenne, « L'égalité entre les femmes et les hommes – 2008 » (Bruxelles, 2008); http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/docs/com_2008_0010_fr.pdf.

²¹ Voir le site web du National Committee on Pay Equity at www.pay-equity.org/.

²² Voir, par exemple, « Young women earn more than men in big U.S. cities », Reuters, 3 août 2007; www.reuters.com/article/domesticNews/idUSN0334472920070803.

Une autre étude de la Commission européenne²³ parue dernièrement affirme que les femmes, bien qu'elles comptent pour un peu plus de 44 pour cent de l'ensemble des travailleurs, sont plus susceptibles d'être employées dans des positions subalternes. Ainsi, elles ne totalisent que 32 pour cent des postes considérés comme les fonctions dirigeantes des sociétés (directeurs généraux, administrateurs et responsables de petites entreprises) dans l'UE (sans oublier que la proportion est sans doute beaucoup plus faible dans toutes les autres régions). La sous-représentation des femmes au sommet s'accroît encore dans les grandes entreprises où les hommes représentent près de 90 pour cent des membres du conseil des plus grandes sociétés.

S'agissant de la participation aux prises de décisions, la région a enregistré des progrès dans le passé et elle arrive à présent en tête dans le cadre d'une comparaison au niveau international. La même étude indique que l'Union européenne obtient de meilleurs résultats que la moyenne en termes de participation des femmes au gouvernement. La proportion de femmes membres du parlement (chambre unique/chambre basse) est passée de 16 pour cent en 1997 à 24 pour cent en 2007, même si elle est encore très en deçà de la soi-disant masse critique de 30 pour cent censée constituer le minimum requis pour que les femmes exercent une influence significative sur la politique.

Outre la possibilité d'un ralentissement de la croissance économique en 2008, la région est confrontée à d'autres défis : en raison du vieillissement de la population, la nécessité se fait fortement sentir d'avoir un plus grand nombre de personnes – et en particulier des femmes – dans l'emploi salarié si les gouvernements tiennent à garantir les niveaux de vie et à garder les régimes de protection sociale. Avec à peine un peu plus de 5 femmes sur 10 participant activement aux marchés du travail, il existe encore un potentiel inexploité qui pourrait être mieux utilisé si l'on mettait en place les politiques appropriées. On peut le faire en s'écartant de politiques qui dissuadent les gens de travailler et les entreprises d'embaucher et en faisant plus d'efforts pour améliorer les compétences des travailleurs. Mais, quelles que soient les mesures qui seront prises, elles ne réussiront que si, parallèlement, les conditions sont mises en place pour permettre aux femmes de combiner vie professionnelle et vie de famille.

En conclusion, les femmes des Economies développées & Union européenne ont, au moins en théorie, les mêmes chances que les hommes de participer aux marchés du travail. Il reste toutefois des progrès à faire sur des questions telles que l'égalité des salaires, la promotion et une facilité accrue de combiner vie professionnelle et vie de famille. Il sera intéressant de voir ce qui se passera dans un proche avenir lorsque semble s'annoncer un ralentissement de la croissance et de la création d'emplois. Les femmes seront-elles les premières à être évincées du marché du travail comme cela s'est produit dans le passé lors des périodes de ralentissement économique ou l'emploi des hommes sera-t-il plus négativement touché ?

²³ Commission européenne. « Les femmes et les hommes dans la prise de décision en 2007. Tendances et analyse de la situation » (Bruxelles, 2008) ; http://ec.europa.eu/employment_social/news/2008/feb/executive_summary_fr.pdf.

Annexe 1. Tableaux mondiaux et régionaux

La source de tous les tableaux de ce rapport est le Modèle des Tendances mondiales de l'emploi du BIT, novembre 2007. L'Unité Tendances mondiales de l'emploi du BIT a élaboré et préserve activement trois modèles économétriques qui sont utilisés pour produire des estimations d'indicateurs du marché de l'emploi dans des pays et des années pour lesquels des données recueillies par pays ne sont pas disponibles. Ainsi, le Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (Modèle TMO) est utilisé pour produire des estimations – ventilées par âge et par sexe si nécessaire – du chômage, des ratios emploi-population, de la situation d'emploi, de l'emploi par secteur, de la productivité et des élasticités de l'emploi. Des modèles économétriques alternatifs sont utilisés pour produire des estimations mondiales et régionales de la participation à la population active et de la pauvreté au travail. Les modèles exploitent des techniques de régression à variables multiples pour attribuer des valeurs manquantes au niveau du pays et ils sont de ce fait uniques car ils donnent au BIT la possibilité de produire des informations sur le marché du travail régional de toutes les régions du monde. Pour de plus amples informations sur la méthodologie de production d'estimations mondiales et régionales, voir www.ilo.org/trends.

Les écarts par rapport aux estimations de précédents rapports *Tendances mondiales de l'emploi* sont dus à des révisions d'estimations du FMI et de la Banque mondiale portant sur le PIB et ses composantes, qui sont utilisées dans les modèles, ainsi qu'aux révisions apportées aux informations sur le marché du travail utilisées. La contribution au niveau du pays vient de BIT, *Indicateurs clés du marché du travail, 5^e Edition* (Genève, 2007).

* Les estimations 2007 sont préliminaires.

Tableau 1
Indicateurs mondiaux du marché du travail, 1997 et 2007

| | Femmes | | Hommes | | Total | |
|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* |
| Main-d'œuvre (millions) | 1'071.7 | 1'267.7 | 1'625.0 | 1'895.3 | 2'696.7 | 3'163.0 |
| Emploi (millions) | 1'001.6 | 1'186.1 | 1'530.3 | 1'787.0 | 2'531.9 | 2'973.1 |
| Chômage (millions) | 70.2 | 81.6 | 94.6 | 108.3 | 164.8 | 189.9 |
| Taux d'activité (%) | 52.9 | 52.5 | 80.4 | 78.8 | 66.7 | 65.6 |
| Ratio emploi-population (%) | 49.5 | 49.1 | 75.7 | 74.3 | 62.6 | 61.7 |
| Taux de chômage (%) | 6.5 | 6.4 | 5.8 | 5.7 | 6.1 | 6.0 |

Tableau 2
Taux d'activité des hommes et des femmes, 1997 et 2007,
et écart entre les sexes des femmes économiquement actives pour 100 hommes, 2007

| | Taux d'activité des femmes (%) | | Taux d'activité des hommes (%) | | Numéro des femmes économiquement actives pour 100 hommes |
|---|--------------------------------|-------|--------------------------------|-------|--|
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | |
| Monde | 52.9 | 52.5 | 80.4 | 78.8 | 66.9 |
| Economies développées & Union européenne | 51.3 | 52.7 | 70.8 | 68.2 | 82.0 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 50.7 | 49.7 | 70.9 | 69.8 | 80.5 |
| Asie de l'Est | 70.9 | 67.1 | 84.5 | 81.4 | 78.9 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 57.4 | 59.1 | 82.8 | 82.8 | 73.2 |
| Asie du Sud | 36.6 | 36.2 | 83.8 | 82.0 | 41.7 |
| Amérique latine & Caraïbes | 47.2 | 52.9 | 81.8 | 79.1 | 70.5 |
| Moyen-Orient | 25.6 | 33.3 | 77.5 | 78.3 | 38.7 |
| Afrique du Nord | 23.8 | 26.1 | 75.5 | 75.9 | 34.8 |
| Afrique subsaharienne | 64.1 | 62.6 | 87.4 | 86.1 | 75.0 |

Table 3
Taux de chômage des hommes et des femmes,
total et pour les jeunes, 1997 et 2007

| | Taux de chômage (%) | | | | | | | |
|---|---------------------|-------|--------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
| | Femmes total | | Hommes total | | Jeunes femmes | | Jeunes hommes | |
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* |
| Monde | 6.5 | 6.4 | 5.8 | 5.7 | 12.3 | 12.5 | 12.0 | 12.2 |
| Economies développées & Union européenne | 8.1 | 6.7 | 6.9 | 6.2 | 15.0 | 12.5 | 14.4 | 13.8 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 10.9 | 8.3 | 10.6 | 8.7 | 21.4 | 17.9 | 19.8 | 16.9 |
| Asie de l'Est | 3.1 | 2.7 | 4.2 | 3.8 | 6.3 | 5.8 | 8.7 | 7.9 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 4.2 | 6.9 | 3.9 | 5.6 | 10.2 | 16.7 | 9.8 | 16.0 |
| Asie du Sud | 5.3 | 5.8 | 4.4 | 4.8 | 10.9 | 9.9 | 9.9 | 9.8 |
| Amérique latine & Caraïbes | 10.7 | 10.9 | 6.3 | 6.9 | 19.3 | 21.6 | 11.9 | 14.0 |
| Moyen-Orient | 18.6 | 15.6 | 11.3 | 10.3 | 33.5 | 29.5 | 23.4 | 21.1 |
| Afrique du Nord | 16.5 | 16.2 | 10.1 | 9.0 | 30.3 | 32.3 | 22.2 | 21.2 |
| Afrique subsaharienne | 9.6 | 9.1 | 7.7 | 7.5 | 14.9 | 13.9 | 14.5 | 13.6 |

Tableau 4
Ratio emploi-population des hommes et des femmes,
total et pour les jeunes, 1997 et 2007

| | Ratio emploi-population (%) | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-------|--------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|
| | Femmes total | | Hommes total | | Jeunes femmes | | Jeunes hommes | |
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* |
| Monde | 49.5 | 49.1 | 75.7 | 74.3 | 42.5 | 40.1 | 58.3 | 55.1 |
| Economies développées & Union européenne | 47.2 | 49.1 | 65.9 | 64.0 | 42.1 | 42.8 | 48.0 | 45.6 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 45.2 | 45.6 | 63.4 | 63.8 | 30.9 | 29.8 | 41.0 | 42.0 |
| Asie de l'Est | 68.7 | 65.2 | 80.9 | 78.4 | 69.8 | 64.5 | 66.8 | 61.6 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 55.0 | 55.1 | 79.6 | 78.1 | 45.0 | 40.3 | 58.5 | 53.7 |
| Asie du Sud | 34.7 | 34.1 | 80.1 | 78.1 | 27.4 | 26.2 | 60.2 | 57.2 |
| Amérique latine & Caraïbes | 42.1 | 47.1 | 76.6 | 73.7 | 34.3 | 35.3 | 60.9 | 53.4 |
| Moyen-Orient | 20.8 | 28.1 | 68.7 | 70.3 | 15.3 | 19.5 | 42.3 | 44.3 |
| Afrique du Nord | 19.9 | 21.9 | 67.8 | 69.1 | 15.4 | 14.7 | 42.1 | 39.8 |
| Afrique subsaharienne | 58.0 | 56.9 | 80.6 | 79.7 | 50.4 | 49.0 | 64.8 | 63.5 |

Tableau 5
Emploi par secteur des hommes et des femmes (en proportion de l'emploi total),
1997 et 2007

| | Emploi en agriculture (%) | | Emploi en industrie (%) | | Emploi en les services (%) | |
|---|---------------------------|-------|-------------------------|-------|----------------------------|-------|
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* |
| Femmes | | | | | | |
| Monde | 43.5 | 36.1 | 16.8 | 17.6 | 39.6 | 46.3 |
| Economies développées & Union européenne | 5.3 | 3.2 | 16.7 | 12.5 | 78.1 | 84.3 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 26.9 | 19.2 | 22.2 | 17.9 | 50.8 | 62.8 |
| Asie de l'Est | 51.9 | 41.0 | 22.8 | 25.5 | 25.3 | 33.5 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 50.3 | 43.4 | 13.9 | 16.3 | 35.8 | 40.3 |
| Asie du Sud | 74.0 | 60.5 | 11.2 | 18.4 | 14.7 | 21.1 |
| Amérique latine & Caraïbes | 14.6 | 10.7 | 13.6 | 14.5 | 71.9 | 74.8 |
| Moyen-Orient | 28.4 | 31.0 | 20.0 | 18.8 | 51.6 | 50.2 |
| Afrique du Nord | 31.2 | 32.6 | 19.1 | 15.2 | 49.7 | 52.2 |
| Afrique subsaharienne | 74.8 | 67.9 | 5.9 | 5.8 | 19.2 | 26.4 |
| Hommes | | | | | | |
| Monde | 40.0 | 34.0 | 24.0 | 25.6 | 36.1 | 40.4 |
| Economies développées & Union européenne | 6.7 | 4.6 | 37.1 | 34.3 | 56.1 | 61.1 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 27.0 | 19.8 | 33.2 | 32.6 | 39.8 | 47.6 |
| Asie de l'Est | 44.6 | 36.3 | 25.6 | 28.0 | 29.8 | 35.7 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 47.7 | 44.3 | 19.4 | 21.0 | 32.9 | 34.7 |
| Asie du Sud | 53.5 | 42.9 | 17.0 | 23.0 | 29.5 | 34.1 |
| Amérique latine & Caraïbes | 28.6 | 24.7 | 24.8 | 27.1 | 46.5 | 48.2 |
| Moyen-Orient | 19.6 | 12.5 | 27.2 | 28.0 | 53.3 | 59.4 |
| Afrique du Nord | 36.6 | 32.9 | 20.1 | 22.3 | 43.3 | 44.8 |
| Afrique subsaharienne | 70.0 | 62.4 | 10.4 | 12.4 | 19.6 | 25.2 |

Tableau 6
Situation d'emploi des hommes et des femmes (en proportion de l'emploi total),
1997 et 2007

| | Travailleurs rémunérés et salariés (%) | | Employeurs (%) | | Travailleurs indépendants (%) | | Travailleurs familiaux non rémunérés (%) | | Emploi vulnérable (%) | |
|---|--|-------|----------------|-------|-------------------------------|-------|--|-------|-----------------------|-------|
| | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* | 1997 | 2007* |
| Femmes | | | | | | | | | | |
| Monde | 41.8 | 46.4 | 2.1 | 1.8 | 21.6 | 26.9 | 34.5 | 24.9 | 56.1 | 51.7 |
| Economies développées & Union européenne | 85.1 | 88.0 | 4.2 | 3.9 | 6.8 | 5.8 | 4.0 | 2.3 | 10.7 | 8.1 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 77.5 | 78.5 | 3.6 | 3.0 | 11.4 | 13.6 | 7.6 | 5.0 | 18.9 | 18.6 |
| Asie de l'Est | 28.7 | 39.2 | 1.6 | 0.7 | 25.7 | 36.8 | 44.0 | 23.3 | 69.6 | 60.1 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 29.4 | 35.1 | 1.0 | 0.9 | 23.2 | 28.0 | 46.5 | 36.0 | 69.6 | 63.9 |
| Asie du Sud | 11.4 | 15.5 | 0.5 | 0.3 | 17.4 | 25.2 | 70.7 | 58.9 | 88.1 | 84.2 |
| Amérique latine & Caraïbes | 67.8 | 64.6 | 2.1 | 2.7 | 21.7 | 25.5 | 8.4 | 7.1 | 30.1 | 32.7 |
| Moyen-Orient | 43.7 | 55.3 | 1.1 | 1.5 | 25.7 | 17.9 | 29.4 | 25.3 | 55.2 | 43.2 |
| Afrique du Nord | 49.3 | 58.4 | 2.2 | 3.2 | 16.2 | 12.4 | 32.3 | 26.0 | 48.4 | 38.4 |
| Afrique subsaharienne | 12.4 | 15.5 | 2.6 | 2.8 | 48.0 | 46.9 | 37.0 | 34.7 | 85.0 | 81.7 |
| Hommes | | | | | | | | | | |
| Monde | 44.9 | 47.9 | 4.3 | 3.4 | 37.2 | 37.4 | 13.5 | 11.3 | 50.7 | 48.7 |
| Economies développées & Union européenne | 80.6 | 82.1 | 8.1 | 7.9 | 10.1 | 9.3 | 1.2 | 0.8 | 11.3 | 10.1 |
| Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI | 74.7 | 76.1 | 4.2 | 4.1 | 17.5 | 17.7 | 3.6 | 2.1 | 21.0 | 19.9 |
| Asie de l'Est | 38.4 | 46.4 | 3.7 | 1.3 | 39.8 | 40.5 | 18.1 | 11.8 | 57.9 | 52.3 |
| Asie du Sud-Est & Pacifique | 38.1 | 41.6 | 2.9 | 2.3 | 43.3 | 41.5 | 15.7 | 14.6 | 58.9 | 56.1 |
| Asie du Sud | 21.0 | 24.4 | 2.2 | 1.2 | 58.0 | 56.1 | 18.8 | 18.3 | 76.7 | 74.4 |
| Amérique latine & Caraïbes | 62.4 | 60.6 | 5.5 | 5.9 | 26.6 | 29.7 | 5.6 | 3.8 | 32.1 | 33.5 |
| Moyen-Orient | 58.7 | 65.2 | 5.8 | 6.7 | 28.1 | 23.0 | 7.4 | 5.2 | 35.5 | 28.2 |
| Afrique du Nord | 57.1 | 59.9 | 9.4 | 11.9 | 17.9 | 16.2 | 15.6 | 12.0 | 33.5 | 28.2 |
| Afrique subsaharienne | 25.2 | 30.3 | 3.4 | 3.2 | 49.6 | 48.0 | 21.8 | 18.4 | 71.4 | 66.4 |

Annexe 2. Tendances mondiales de l'emploi – regroupements régionaux

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|
| <p>Economies développées & Union européenne <i>Union européenne</i></p> <p>Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Chypre Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Pays-Bas Pologne Portugal République tchèque Roumanie Royaume-Uni Slovaquie Slovénie Suède</p> <p>Amérique du Nord</p> <p>Canada Etats Unis</p> <p>Autres économies développées</p> <p>Australie Gibraltar Groenland</p> | <p>Ile de Man Israël Japon Nouvelle-Zélande Saint-Marin Saint-Pierre-et-Miquelon</p> <p>Western Europe (hors UE)</p> <p>Andorre Islande Liechtenstein Monaco Norvège Suisse</p> <p>Europe centrale & du Sud-Est (hors UE) & CEI</p> <p>Europe centrale & du Sud-Est</p> <p>Albanie Bosnie-Herzégovine Croatie Macédoine, l'ex-République yougoslave de Serbie et Monténégro Turquie</p> <p>Communauté des Etats Indépendants (CEI)</p> <p>Arménie Azerbaïdjan Belarus Fédération de Russie Géorgie Kazakhstan Kirghizstan Ouzbékistan</p> | <p>République de Moldavie Tadjikistan Turkménistan Ukraine</p> <p>Asie de l'Est</p> <p>Chine Corée, République populaire démocratique de Corée, République de Hong Kong, Chine Macao, Chine Mongolie Taiwan, Chine</p> <p>Asie du Sud-Est & Pacifique</p> <p>Brunei Darussalam Cambodge Indonésie Lao, République populaire démocratique du Malaisie Myanmar Philippines Singapour Thaïlande Timor oriental Vietnam</p> <p>Iles du Pacifique</p> <p>Cook, Iles Fidji Guam Kiribati Mariannes du Nord, Iles Marshall, Iles Nauru Niue</p> | <p>Nouvelle Calédonie Papouasie Nouvelle Guinée Polynésie française Samoa Samoa américaines Salomon, Iles Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu Wallis et Futuna, Iles</p> <p>Asie du Sud</p> <p>Afghanistan Bangladesh Bhutan Inde Maldives Népal Pakistan Sri Lanka</p> <p>Amérique latine & Caraïbes</p> <p>Anguilla Antigua et Barbuda Antilles néerlandaises Aruba Bahamas Barbade Bermudes Caïman, Iles Cuba Dominique Grenade Guadeloupe Guyane Haïti Iles Vierges Britanniques</p> | <p>Iles Vierges des Etats-Unis Jamaïque Martinique Montserrat Porto Rico République Dominicaine Saint Kitts-et-Nevis Sainte Lucie Saint Vincent et les Grenadines Suriname Trinidad et Tobago Turks et Caïques, Iles</p> <p>Amérique centrale</p> <p>Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama</p> <p>Amérique du Sud</p> <p>Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Equateur Falkland, Iles (Malouines) Guyane française Paraguay Pérou Uruguay Venezuela</p> <p>Afrique du Nord</p> <p>Algérie Egypte Libyenne, Jamahiriya</p> | <p>Maroc Soudan Tunisie</p> <p>Afrique subsaharienne Afrique de l'Est</p> <p>Burundi Comores Djibouti Erythrée Ethiopie Kenya Madagascar Malawi Maurice Mozambique Réunion Rwanda Seychelles Somalie Tanzanie, République de</p> <p>Ouganda Zambie Zimbabwe</p> <p>Afrique centrale</p> <p>Angola Cameroun Centrafricaine, République Tchad Congo Congo, République démocratique du Guinée Equatoriale Gabon Sao Tomé et Principe</p> <p>Afrique australe</p> <p>Afrique du Sud Botswana</p> | <p>Lesotho Namibie Swaziland</p> <p>Afrique de l'Ouest</p> <p>Bénin Burkina Faso Cape Vert Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Liberia Mali Mauritanie Niger Nigeria Sainte-Hélène Sénégal Sierra Leone Togo</p> <p>Moyen-Orient</p> <p>Arabie Saoudite Bahreïn Emirats Arabes Unis Iran, République islamique Iraq Jordanie Koweït Liban Oman Qatar Rive occidentale et bande de Gaza Syrienne, République arabe Yémen</p> |
|---|---|---|---|---|--|---|

Annexe 3. Glossaire des termes du marché du travail

Les statistiques du marché du travail et les indicateurs qui en résultent peuvent créer beaucoup de confusion et, par conséquent, d'erreurs d'appréciation parmi les utilisateurs. Le glossaire suivant, qui définit des concepts du marché du travail, devrait contribuer à élucider une grande partie de la terminologie utilisée dans ce rapport.

Chômage : mesure du nombre total de personnes sans emploi.

Chômeur : personne qui, durant une courte période de référence indiquée, a été (a) sans travail, (b) actuellement disponible pour travailler, et (c) à la recherche d'un travail. Le chômeur est aussi une personne qui ne travaille pas actuellement, mais qui a pris des dispositions pour faire un travail rémunéré ou autonome à une date ultérieure à la période de référence.

Emploi : 1) mesure du nombre total de personnes employées. 2) poste régulier de travail rémunéré; selon la définition classique, seule les travailleurs salariés ont un « emploi ». L'usage a élargi le concept, qui recouvre désormais toute tâche afférente au travail ; ainsi, toute personne employée, rémunérée ou indépendante, peut être considérée comme ayant un emploi.

Emploi vulnérable : le total des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés.

Employé : personne ayant effectué un travail quelconque – pendant au moins une heure durant la période de référence indiquée – moyennant un traitement ou salaire (emploi rémunéré), un bénéfice ou un gain familial (travail autonome). Une personne est également considérée comme employée si elle a un travail, mais a été temporairement inactive durant la période de référence.

Employeur : une personne travaillant en indépendante avec des employés.

Inactif : personne qui n'est ni employée ni au chômage, ou – ce qui est équivalent – qui ne fait pas partie de la main-d'œuvre.

Main-d'oeuvre :¹ somme de toutes les personnes dépassant un âge indiqué (défini au niveau national comme « l'âge actif ») et qui ont été employées ou au chômage pendant une courte période de référence indiquée ; la main-d'œuvre est la mesure la mieux connue de la population économiquement active, et elle est également connue sous le vocable « population actuellement active ». La main-d'œuvre (emploi + chômage) + la population économiquement inactive = la population totale d'âge actif d'un pays.

Marché du travail : lieu virtuel (intangibles) où les travailleurs se font concurrence pour les emplois et où les employeurs se font concurrence pour les travailleurs. Les analystes utilisent des informations sur le marché du travail, y compris des statistiques comme le rapport emploi population et le taux de chômage pour évaluer le bon fonctionnement du marché du travail et montrer comment et/ou pourquoi la main-d'œuvre disponible et la demande de travail ne coïncident pas en un équilibre parfait.

Population actuellement active : la meilleure mesure connue de la population économiquement active, également appelée « main-d'œuvre » (voir définitions ci-dessous).

Population économiquement active : toutes les personnes fournissant la main-d'œuvre pour la production de biens et services dans une période de référence précise ; autrement dit, toutes les personnes ayant entrepris une activité économique (également appelée « activités de marché »), selon la définition du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 des Nations Unies,² pendant la période mesurée.

Rapport emploi-population : nombre de personnes employées en pourcentage de la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la proportion de la population qui pourrait travailler (d'âge actif) et qui travaille effectivement ; il fournit donc des informations sur l'efficacité de l'économie en matière de création d'emplois.

Taux d'activité (ou taux de participation) : somme des personnes dans la main-d'œuvre en pourcentage de la population d'âge actif. Cet indicateur sert à mesurer la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Taux de chômage : chômage en pourcentage de la main-d'œuvre totale (emploi + chômage). Cet indicateur est largement utilisé pour mesurer la main-d'œuvre disponible.

Taux d'inactivité : somme de toutes les personnes inactives en pourcentage de la population en âge de travailler. À l'inverse du taux d'activité, le taux d'inactivité sert à mesurer la taille relative de la population qui *ne fournit pas* une main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Travail : le verbe « travailler » signifie « exercer une activité économique » ou – ce qui est équivalent – « fournir de la main-d'œuvre comme facteur de production de biens et services » ; le substantif « travail » est utilisé indifféremment pour désigner les deux acceptions du terme « emploi » – par exemple, une personne qui fournit du travail peut dire qu'elle « a du travail » ou qu'elle « a un emploi ».

Travailleur : synonyme informel du terme « employé ».

Travailleur découragé : personne sans travail disponible pour le travail, mais qui n'a pas cherché du travail (et ne peut donc être classée parmi les « chômeurs »), estimant qu'il n'y a pas de travail pour elle. D'après le système de classification standard, le travailleur découragé fait partie des inactifs, même si de nombreux analystes souhaiteraient qu'il figure au nombre des chômeurs pour donner une plus large mesure de la main-d'œuvre disponible. Le terme « découragé » implique une certaine renonciation, indiquant que le travailleur découragé a tout simplement renoncé à tout espoir de trouver du travail, estimant par exemple qu'il n'a pas les qualifications voulues, ne sait où ni comment chercher du travail, ou pense qu'aucun travail adéquat n'est disponible. Par conséquent, on peut dire que le travailleur découragé est « involontairement » inactif.

Travailleur familial non rémunéré : un travailleur (une travailleuse) à son propre compte qui travaille sans être payé(e) dans un établissement dirigé par une personne apparentée vivant dans le même foyer.

Travailleur indépendant : une personne qui travaille pour son propre compte sans avoir d'employés travaillant pour elle.

Travailleur rémunéré et salarié : personne bénéficiaire d'un emploi rémunéré, titulaire d'un contrat explicite ou implicite et percevant une rémunération de base qui ne dépend pas directement des recettes de l'unité pour laquelle elle travaille ; également appelée « employé(e) ».

¹ La norme internationale qui guide les statisticiens dans la définition de la population économiquement active et ses catégories est la Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adopté par la 13e Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982); www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf.

² Pour en savoir plus sur le SCN 1993 et les directives sur la détermination de l'activité économique, voir le site <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>.